

Une Lettre du Médecin de Santé

Dans notre numéro de mardi dernier nous attirions l'attention des autorités sanitaires sur le fait qu'il y a beaucoup de maladie aux Trois-Rivières; il y a des cas de grippe et quelques cas de fièvre typhoïde. Sans attribuer nécessairement la maladie de grippe à la mauvaise qualité de l'eau, nous disions que par contre l'eau qu'on nous sert peut être directement responsable des cas de typhoïde. Nous ajoutons que nous ne devrions pas avoir de typhoïde aux Trois-Rivières. Une information non officielle nous faisait dire que, à l'Hôpital St-Joseph, toutes les chambres étaient remplies, et que, dans la majorité des cas il s'agissait de grippe et de typhoïde. Nous devons à la vérité de dire, que, renseignements pris à bonne source, cette information était exagérée. Il n'y a eu que quelques cas de grippe à l'Hôpital et deux cas de typhoïde régulièrement constatés.

Dans une lettre qu'il nous demande de publier en bonne place, le Médecin de Santé nous dit qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Pour sa part, il ne sait pas qu'il y a de la grippe aux Trois-Rivières, du moins il l'ignore en sa qualité de Médecin de Santé. Pour ce qui est de la typhoïde, il manifeste un doute. Nos lecteurs verront plus bas ce qu'il dit à ce sujet.

Tout ceci est matière d'appréciation, et le Médecin de Santé est libre de s'expliquer les choses comme il l'entend. Une chose qui nous étonne cependant est son affirmation que des échantillons d'eau envoyés chaque jour pour analyse au Service Provincial sont "dans la note coutumière" et ne justifient aucune crainte de la part du Médecin de Santé: "Je crois aussi ajouter que des échantillons d'eau sont envoyés chaque jour au laboratoire du Service Provincial d'Hygiène pour analyse et que les résultats actuels sont dans la note coutumière. Il n'y avait donc aucune raison qui aurait justifié le Médecin de Santé de jeter le cri d'alarme."

Donc au sujet de notre eau, le Médecin de Santé est parfaitement rassuré. Une chose certaine c'est que, à tort ou à raison, la population ne l'est pas. Depuis des mois et des mois, à la connaissance de tous ceux qui ont des robinets de l'aqueduc municipale dans leur maison, l'eau est soit souvent très sale, et parfois même limoneuse. C'est à se demander si des échantillons de cette eau sale ont été jamais soumis à l'analyse du Service d'Hygiène. La population est justement effrayée de ceci et s'en plaint. L'intéressant pour nous n'est pas tant de savoir le degré de danger que présente l'eau lors de son entrée dans les tuyaux de l'aqueduc, mais bien le danger qu'elle présente lorsqu'elle en sort dans les robinets de nos maisons.

Il y a des mois et des mois que nous nous plaignons de ce fait, et ceci à la demande de la population. On nous dit: vous avez fortement appuyé le Médecin de Santé dans sa campagne pour l'amélioration des conditions du lait. Pourquoi ne vous plaignez-vous pas de l'eau qui peut offrir tant de dangers. Nous répondons à cela que nous avons soutenu la campagne pour l'amélioration du lait dans la mesure que nous la croyions utile à l'intérêt public. Pour ce qui est de l'eau, la plainte n'est jamais venue si persistante et si pressante que de notre part. Et c'est dans le même but de venir en aide au public que nous attirons si fortement l'attention du Conseil sur la présente condition de l'eau que nous estimons insupportable.

Nous savons qu'à chaque plainte que nous proférons à ce sujet, on nous oppose une raison toute prête. Quand nous faisons remarquer que l'eau sort sale des tuyaux de l'aqueduc, on nous oppose le document officiel qui est rassurant. A la page 72 du Rapport de la Cité pour l'année 1925, nous lisons: "Le lavage des conduites principales s'est fait tous les mois durant l'été et le nettoyage du tamis des pointes a commencé en février pour se terminer en décembre."

Il y a quelques semaines, durant un incendie qui s'était déclaré à la Boulangerie Moderne, la pression de l'eau fut notoirement insuffisante. Durant vingt minutes les pompiers n'eurent à disposition que une pression de 30 lbs. qui monta lentement à 50 lbs. Ceci rendit très ardue la tâche difficile d'éviter une conflagration qui faisait craindre le progrès rapide des flammes activées par un vent violent. Dès le lendemain de cet incident nous protestons contre cette insuffisance dangereuse de pression, et le "Nouveliste" lui-même fit écho à la plainte du Chef de notre brigade du feu.

Or peu de temps après, le Conseil, ayant délibéré sur ce cas, se déclara très satisfait d'une explication de l'ingénieur de la Cité qui déclara que, au moment du feu en question, la jauge de l'aqueduc établissait que la pression était de 70 lbs et plus croyons-nous.

Or malgré cette satisfaction du Conseil nous persistons à penser que l'organisation constante de l'aqueduc doit être telle que la pression exigée par les Assureurs en cas d'incendie doit être suffisante non seulement à la prise d'eau mais aussi et surtout à l'endroit même de l'incendie.

Pour ce qui est de l'état constant de salubrité de notre eau nous insistons pour que le Conseil de ville en fasse l'objet d'une particulière attention.

Nous publions ici la lettre du Médecin de Santé.

Joseph Barnard.

Les Trois-Rivières, 15 décembre 1925.

M. le Directeur "Le Bien Public".

Cité.

Monsieur,

Je dois à la vérité de relever de suite votre éditorial au sujet de "Fièvre typhoïde et Grippe", car, tel que conçu et rédigé, il est de nature à soulever inutilement la population en agitant le fantôme de la menace d'une épidémie à l'heure présente.

Je dois aussi ajouter que des échantillons d'eau sont envoyés chaque jour au laboratoire du Service Provincial d'Hygiène pour analyse et que les résultats actuels sont dans la note coutumière. Il n'y avait donc aucune raison qui aurait justifié le Médecin de Santé de jeter le cri d'alarme.

Vous dites dans votre article "qu'il y a présentement ici de nombreux cas de grippe et de fièvre typhoïde". L'assertion est double et elle met sur le même pied la grippe et la fièvre typhoïde. De toute nécessité, et pour quiconque s'y connaît un tant soit peu en pathologie, il faut ne pas confondre les deux maladies.

Sous le nom assez générique de grippe, on englobe, du point de vue de la pratique courante, des affections assez diverses et mal définies. Pour le médecin, fièvre typhoïde veut dire une chose bien définie, l'infection due au bacille d'Eberth.

"Qu'il y ait présentement ici de nombreux cas de grippe" c'est possible quoique je n'en sache rien comme Médecin de Santé, ce qui voudrait dire que tous les médecins se seraient entendus pour ne pas déclarer leurs cas comme le veut la loi. Je vous laisse l'entière responsabilité de pareille assertion.

"Qu'il y ait présentement ici de nombreux cas de fièvre typhoïde", j'en doute beaucoup. Il y a eu depuis quatre semaines deux cas rapportés et l'enquête épidémiologique qui a été instituée dans chaque cas n'a pas démontré que la qualité de l'eau fut la cause de ces cas. D'autant que, pour des raisons que j'ignore et que je n'ai pas le devoir de contrôler, le sero-diagnostic, c'est-à-dire l'épreuve du laboratoire, n'a pas été faite par le médecin traitant, ce qui, sans mettre aucunement en doute la valeur du médecin, laisse la porte ouverte à la pensée qu'il y a pu avoir erreur de diagnostic.

Votre information au sujet de la situation en particulier à l'Hôpital St-Joseph, laisse voir l'erreur où vous êtes. Informations prises auprès des autorités de l'Hôpital, je suis en mesure d'affirmer que telle n'est pas la situation. Il n'y a, en somme, rien d'anormal à l'Hôpital St-Joseph. Tout au plus, quatre cas, dont deux sont des étrangers à la ville et chez qui la question de l'eau comme cause ne peut être invo-

VARIA

Remous

Depuis l'accession au pouvoir des partis radicaux-socialistes, la France, navigue dans de mauvaises eaux. Ces derniers temps la situation s'est encore compliquée et l'inquiétude gagne les plus indifférents.

La présente semaine sera une des plus importantes dans l'histoire de la politique française. D'extraordinaires changements dans la manière dont la France a été gouvernée pendant les derniers 55 ans sont imminents d'après la presse de tous les partis.

Presque la panique.

Le peuple français qui affecte d'ordinaire de tout prendre à la blague n'a plus du tout envie de rire. Les dernières culbutes ministérielles lui ont fait sentir l'incapacité du gouvernement et il ne sait plus à quel saint se vouer!

Le franc continue à baisser et l'anxiété du peuple augmente d'autant. Des articles très hardis paraissent dans les journaux. Quelques-uns demandent, d'autres prient pour un changement dans le régime gouvernemental, soit en établissant une dictature ou "comité de sauvegarde publique", soit en faisant siéger le parlement à huis-clos pendant que les bills financiers sont sur le tapis ou sont votés.

Le "Paris Midi" demandait la création d'un ministère d'union nationale et la nomination d'un comité dans lequel chaque classe de la nation serait représentée aussi bien que les experts techniques.

Ce comité coopérerait avec le ministre des finances pour la formation des décrets financiers lesquels deviendraient effectifs sans la ratification du parlement, qui pourrait cependant les discuter plus tard en sessions secrètes.

Le "Matin" et l'"Intransigeant" demandent la dissolution du parlement et l'établissement d'une dictature.

Dictature ou Union Nationale?

Les moyens de salut les plus divers sont proposés à l'opinion fiévreuse de la masse. Les communistes tiennent leurs troupes sur pied pour une dictature rouge possible; les jeunesses patriotes s'agitent de leur côté; d'autres proposent même une dictature Clémenceau. Le vieux Tigre, qui, malgré ses 80 ans passés, garde toute sa poigne, serait prêt à reprendre la direction du pays.

Mais la solution générale proposée par l'élément modéré est que le premier ministre Briand donne la démission du cabinet et le président Doumergue l'appelle à former un ministère de l'union nationale. Quelques-uns demandent que le président en personne transmette au parlement un message sur la situation précaire qui existe et demandant pour une plus grande autorité.

Chemises bleues

Un mouvement nouveau est né récemment en France. Il s'appelle le Faisceau (traduction de fascisme) et il pourrait bien réserver de grosses surprises! Né depuis à peine un mois et demi il prend des proportions fort intéressantes. En voici quelques-unes:

"Les inscriptions au Faisceau Français se multiplient. Sans réclame bruyante, sans propagande on presque, quinze mille jeunes hommes ont adhéré au Faisceau en moins de huit jours. Et les inscriptions continuent à raison de deux mille par jour.

quée et des malades chez qui le sero-diagnostic a été négatif, permettant à raison d'infirmer le diagnostic fait par les médecins qui envoyaient ces malades à l'Hôpital. Il reste donc deux autres cas chez des malades de cette ville. L'un d'eux est un ouvrier travaillant dans une pulperie et qui a pu boire à même les boyaux de l'usine et chez qui d'ailleurs le sero-diagnostic a également été négatif. Il n'en reste qu'un chez qui le sero-diagnostic a été positif. Il ne faudrait pas déduire de ce fait qu'il y a présentement menace sérieuse d'épidémie.

Quand il en a été nécessaire, pour la plus grande protection du public, j'ai parlé des dangers d'épidémie de diphtérie et de scarlatine. S'il y avait eu les mêmes dangers quant à la grippe et à la fièvre typhoïde, j'accomplirais le même devoir. J'espère, M. le Directeur, que vous considérerez comme un devoir de publier la présente lettre en aussi bonne place que votre éditorial.

Bien à vous,

Ca va. On nous prépare un solide balai."

Politique chrétienne

Le chef du Faisceau est un catholique de marque, Georges Valois. Cela seul est de nature à inspirer confiance. Lisons ce qu'écrivit T. Bélanger, de l'Action Catholique, en marge d'un des récents discours du nouveau Chef:

"On pouvait lire, cette semaine dans le journal du fascisme français, les lignes originales que voici:

Valois explique le sens du Faisceau constitué, non contre les ouvriers, mais contre les banquiers internationaux et contre les faux chefs. "Vous voulez la clé de la situation, cherchez-la dans les versets du Magnificat." Des cris l'arrirent. Il surmonta le tumulte et fit quatre versets du Magnificat. Le silence se fit lorsque la salle entendit les paroles:

Il a dispersé les superbes avec leurs orgueilleuses pensées;

Il a renversé les puissants de leur trône et il a exalté les humbles.

Rien n'explique mieux la situation présente que les paroles de ce chant dit Valois. Tous, tant que nous sommes, nous devons nous donner à la nature ou à Dieu. Nous en devons le bénéfice à nos frères. Nous ne sommes chefs que pour mieux servir. Plus nous sommes grands plus nos devoirs sont grands.

Mais si nous croyons que notre puissance, est faite pour notre jouissance, alors nous devenons de faux chefs, nous détruisons l'ordre, et la colère du Seigneur tombe sur nous et fait descendre les puissants de leurs trônes. Alors viennent au pouvoir, pour servir, ceux qui sont demeurés humbles dans leurs cœurs. Nous sommes à une de ces époques où il y a beaucoup de chefs, parce qu'un régime inhumain a donné aux hommes la soif de l'argent qui donne la puissance aux hommes qui croient que le travail de leurs semblables est fait pour leur jouissance.

Anciens combattants

C'est parmi la jeunesse et chez les anciens combattants que se recrutent surtout les membres du Faisceau français. Tout cela ressemble beaucoup à la naissance du fascisme italien! Soudainement à Valois la même poigne et le même bon sens qu'à Mussolini.

F. Bélanger termine ainsi ses commentaires:

"Puis Valois expose comment les combattants sont ceux qui font le mieux revivre dans le pays le sentiment du service, parce qu'eux-mêmes ont vécu pour le service du peuple tout entier, et il donne alors un bref exposé de la politique de la victoire.

Si les Chemises bleues de France continuent à extraire leur code politique de l'Écriture Sainte—comme le fit, autrefois, un homme d'un certain génie, Jacques Bénéigne Bossuet, évêque de Meaux—on ne peut pas pourvoir leurs doctrines ne prendraient à la fin le dessus sur les vieilleseries empruntées au bric à brac du Contrat Social. A moins que le bon sens n'ait plus droit à première place dans le gouvernement des États."

Laper

A. C. F.

A l'occasion du mariage de Mademoiselle Yvonne Moreau, présidente de l'A. C. F., une réunion spéciale des membres aura lieu dimanche prochain à 14 h. au couvent de Marie Réparatrice.

Invitation pressante aux membres d'y assister et de faire du recrutement.

Omer-E. Desjardins, M. D., Médecin de Santé.

TRIBUNE LIBRE

Nous ne publions sous cette rubrique que les communications ou expressions d'opinion qui nous parviennent sous une signature responsable, et nous laissons aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

A CELUI QUI M'ENVOIE "LE LOGE DE LA MÉDISANCE"

C'est une mince plaquette, soignée et fleurie, et imprimée sur papier de luxe. Elle a comme mot de la fin: "Ce sot à qui j'aurais souhaité

sur le muile asséner "Le plus grand coup de poing qui se puisse donner".

Il ne faudrait pas que cette envie devienne contagieuse! Mais, passons!

Qui m'envoie cette brochure élogistique? Ami ou ennemi? Je suis si peu habitué aux envois gracieux, que je ne me méfie!

Des raisons spéciales me font croire à une relation directe entre cet envoi, qui ressemble à une leçon, et la publication d'une Tribune Libre récente au sujet de l'Action Canadienne et de son directeur.

Si mon diagnostic est juste, à la bonne heure! Il va me permettre un supplément d'explications qui ne manquera pas d'utilité publique. Si je me trompe, tant mieux encore! Je devais au public ces nouvelles précisions.

D'abord, j'enregistre l'admission précieuse que comporte le choix de "L'Eloge de la Médisance", au lieu de celui de la calomnie. La médisance suppose en effet que le mal qu'on dévoile est réel. Donc pas de preuve à faire sur le fond! Mais si ma Tribune Libre était médisante quant au bien fondé des précisions qu'elle comportait, elle essaierait de l'être quand à la nature des motifs qui l'ont inspirée. Dénoncer un mal en effet par souci de l'intérêt public n'est plus du tout de la médisance, mais un acte utile ou méritoire.

Précisons donc les raisons qui m'ont poussé à jeter meri d'alarme. L'éloge d'abord catégoriquement tout soupçon de rancune personnelle. J'aurais eu en effet des moyens plus efficaces de la manifester! Non, mon cœur est vide de toute amertume... aussi vide que ma bourse, Monsieur!

Monsieur m'a été de mettre de la lumière là où il en fallait pour empêcher les victimes de se multiplier à la faveur de certaines confusions habilement entretenues. J'ai eu ces derniers temps tellement de "demandes alarmées de renseignements", que j'ai eu qu'il était temps de parler.

J'ai voulu d'abord venger de certaines allusions perfides des "persécutés imaginaires"; j'ai voulu ensuite dégarer certains noms honorables et certaines associations dont l'Action Canadienne, et autrefois l'Action Diocésaine, se sont trop volontiers et trop souvent couvertes. Je l'ai signalé l'autre jour et je le rappelle aujourd'hui pour qu'il ne reste aucune ambiguïté possible: l'autorité diocésaine n'a en rien à voir avec les opérations et activités de l'Action Canadienne, pas plus que l'A. C. J. C., d'ailleurs! Et aujourd'hui l'Action Canadienne, qui n'est que la continuation sous un autre couvert de l'Action Diocésaine, doit être considérée comme organisme indépendant, et n'ayant aucunement le droit de se couvrir directement ou indirectement de l'autorité ou du prestige d'oeuvres officiellement reconnues par l'autorité religieuse.

C'est surtout ce point que nous voulons établir de façon catégorique. Une fois le public éclairé et les hautes responsabilités dégagées, le reste ne nous regarde plus! Les clients futurs ne pourront plus de la sorte dire "qu'ils ne se doutaient de rien!"

Je n'ai pas voulu autre chose que cela: établir des positions nettes. Qu'on ne me force pas à préciser davantage!

Je termine par un mot de Veullot à des adversaires imprudents qui se déconfortent trop: "Ne soyez pas méchants... contentez-vous d'être ouctueux! Vous glisserez mieux dans les mains qui pourraient vous saisir!"

Et je signe.

A. Verti.

La plus vieille carte du ciel vient de Chine et se trouve à la bibliothèque Nationale à Paris.

BILLET DU JEUDI

UNE ENTREVUE

Notre bonne fortune nous a conduit ces jours derniers vers le bureau du directeur du "Vésuve", ce journal si aimé des masses. Le directeur du "Vésuve" est un brave, tout carré en principe, et tout rond en pratique. Il connaît à fond les journalistes, car il a couru longtemps la nouvelle, et l'on m'assure qu'il la court encore. C'est dire que son accueil est toujours cordial pour les gens du métier.

J'entr'ai donc voir le directeur du "Vésuve". Afin d'éviter tout malentendu, je lui criai de la porte, d'une voix dont Chabrine eut été jaloux: "Je viens vous interviewer". Cela ne parut pas déranger le moins du monde le célèbre personnage. Il changea d'un mouvement de la mâchoire son cigare de côté, et me dit en bon français, de sa voix de haut-parleur "Come in".

La conversation est vite amorcée avec un tel homme. Si on n'a pas la précaution de choisir soi-même un sujet de conversation, il a tôt fait d'en prendre un à sa guise, et il faut bien le suivre. Aussi, je ne lui laissai pas le temps de cracher, et je lui demandai: "Que pensez-vous de la situation municipale?"

"A mon avis, répondit mon aimable interlocuteur, elle est loin d'être claire. Prenons par exemple la question de l'aqueduc. Je vous avouerai que j'entretiens certaines craintes au sujet de cette eau que l'on ne s'empresse pas de nous faire boire. Sera-ce bien de l'eau, aqua pura, ou sera-ce un liquide qui aura passé par bien des transformations physiques et chimiques avant de tomber dans nos verres? N'y a-t-il pas un moyen de trouver de l'eau qui soit de l'eau, bonne à boire, exempte de certains microbes, au moins des plus malfaisants. Je crois bien que le gouvernement savait qu'il ferait une bonne concurrence à la ville en ouvrant un magasin de liquéurs sur la rue St-Maurice. Voilà deux usines dressées l'une contre l'autre, et les gens sont à se demander laquelle distille le breuvage le moins répréhensible.

"Il semble que les journaux se désintéressent complètement de la chose municipale. En effet, depuis quelques semaines on ne voit nulle part un compte-rendu des délibérations de nos échelons. Est-ce à dire que nos édiles ne siègent pas, ou battent-ils froid, aux journalistes et ne les mettent-ils plus dans leurs secrets, ou encore les journalistes en sont-ils à ce point ennuyés qu'ils ne peuvent plus ni les voir ni les entendre? Voilà un mystère qui l'autrait éclaircir. Le "Vésuve" va s'occuper de l'affaire, je vous le promets. Les élections sont terminées et j'ai plus de temps pour m'occuper de ces questions.

"Une chose à laquelle je m'intéresse de temps en temps, c'est l'état de notre dette municipale. Vous savez qu'elle connaît maintenant, après d'humbles débuts, un état de splendeur insupportable. Je ne m'en soucie guère ni pour moi ni pour vous, car nous ne serons pas appelés à la payer, mais cela m'inquiète un peu pour nos descendants, lorsque nous en aurons. Elle se gonfle, elle s'épanouit, elle couvre tout de son ombre, la dette trithyenne, et elle est bien la dernière à se demander qui la dégonflera. Et nous la voyons grandir et nous nous demandons, bien sceptiques, si cela arrêtera jamais. Si l'on veut assainir nos finances immédiatement, je crois qu'il serait temps d'organiser au moins un "tap-day".

L'honorable directeur du "Vésuve" en était là de ses réflexions lorsque survint son premier secrétaire de la rédaction, qui est en même temps un hispanisant de mérite. Don José venait chercher son patron pour le conduire à une conférence du directeur de l'Action Patagonienne. Je m'inclinai avec mille remerciements, emportant un au revoir plein de promesses.

DIogene.

PINCÉES

Les statistiques prétendent qu'environ une personne sur trente travaille pour le gouvernement. Saurons-nous jamais combien il y en a qui travaillent réellement.

On se chicane beaucoup autour des problèmes ferroviaires. Peut-être que le peuple n'y comprend goutte, mais il serait satisfait qu'il y ait, sur chaque train et dans chaque tramway, un siège pour chaque billet.

Lord Curzon vient de dire, à Londres, que n'importe quel fou peut faire la guerre. Il semblerait aussi, depuis quelque temps au moins, que n'importe quel fou peut se mettre en tête de vouloir faire la paix et feindre de croire qu'il peut la faire respecter.

UN ACTE DE COURAGE

Vous êtes commis-voyageur pour une fabrique de savon. Vous assistez un soir à une représentation de Hamlet. Vous entendez Lady Macbeth s'écrier: "Tous les parfums de l'Arabie n'adouciront pas cette petite main!" Auriez-vous le courage de vous écrier, du haut de la galerie: "Pourquoi n'essayez-vous le savon Comfort?"

LE PINCEUR.

L'AGE SCOLAIRE

Droits des parents—de l'Eglise de l'Etat—Loi de l'Instruction publique et le Gouvernement.—Le Conseil de l'Instruction publique.—Conclusion: respect des droits des parents.

La réforme scolaire demandée met en jeu une question de principes toujours importants. L'école est, en tout pays, l'objet d'attaques continuelles, et d'autant plus dangereuses qu'elles sont sournoises. Malheureusement, de bonnes gens donnent toujours inconsidérément dans le piège.

Nous rappellerons quelques principes. Nous puiserons largement dans le Droit Public de Mgr Paquet. Les gens avertis ne contesteront pas son autorité, et tous soupçonneront peut-être (?) que le débat est sérieux.

"De par le droit naturel et divin, trois grands facteurs sont appelés à promouvoir d'un commun accord, quoique de façon différente et dans une mesure inégale, l'œuvre sacrée de l'éducation: les parents, l'Eglise et l'Etat. Et, en ce qui concerne sans peine, rien ne peut davantage contribuer à une solution heureuse du problème scolaire que la conception nette et la délimitation équitable des droits et des devoirs propres à chacune de ces trois puissances" (L'Eglise et l'Education, par Mgr Paquet, p. 5)

Droits des parents

Comme dans la présente discussion on ne conteste pas les droits de l'Eglise, nous ne nous occuperons que des droits des parents et du rôle de l'Etat.

Dans ses encycliques et dans ses lettres doctrinales, Léon XIII revient sans cesse sur ce sujet. Il tâche d'inculquer aux parents la notion de leurs droits et de leurs devoirs, et, aux catholiques en général, la nécessité de replacer l'éducation sur ses véritables bases. "Les catholiques, écrit-il, doivent avant tout faire en sorte que, dans l'enseignement de la jeunesse, on respecte et on conserve les droits des parents et ceux de l'Eglise." (Encyc. Militantis Eccl., 1er août 1897).

"C'est aux parents qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné

(Suite à la page 8)

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

L'Immaculée-Conception

Cette fête a été célébrée très solennellement en notre église. M. le chanoine Lafleche a chanté la grand-messe, assisté de diacre et sous-diacre, et M. l'abbé Antonio Mangina fit le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, à la chapelle du Convent, M. le curé présida à la réception des Enfants de Marie, et aussi à la réception dans les sociétés de l'Ange Gardien et de l'Enfant-Jésus.

Mariage

Le 15 décembre eut lieu le mariage de M. Arthur Fortier, boulanger, à Mlle Corinne Lefebvre, fille de Mme Vve Samuel Lefebvre.

M. A. Cadot servait de témoin au marié, et M. O. Biqué accompagnait la mariée.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Aux prières

Ont été recommandés aux prières: M. le chanoine Théophile Joyal, curé de St-Stanislas, décédé et inhumé au cours de la semaine dernière; le Rév. Frère Henri, des Frères du Sacré-Cœur, décédé et inhumé à Mont-Réal ces jours derniers.

Visite du Père Noël

Dimanche dernier, le Père Noël était de passage ici pour y rencontrer ses petits amis.

Immédiatement après la grand-messe, il invita tous les enfants de la paroisse à se rendre à la salle du Conseil où il leur fit un petit discours, leur donnant de sages conseils, et leur distribua à tous des bonbons et autres petits cadeaux.

Dans l'après-midi, il se rendit au convent et au collège où il fit la même distribution à tous les élèves qui défilèrent devant lui.

Tous les enfants sont enchantés de cette belle visite et disent un gros merci au bon Père Noël.

Bonne nouvelle

Le Rév. Frère Théophile, du collège du Sacré-Cœur, qui depuis plusieurs semaines est retenu à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières où il a subi une grave opération, est maintenant en bonne voie de rétablissement.

Nous lui souhaitons une prompte et parfaite guérison.

A St-Stanislas

M. le curé s'est rendu à St-Stanislas vendredi dernier pour les funérailles de M. le chanoine Théophile Joyal.

Neuvaine

Les prières de la neuvaine préparatoire à la grande fête de Noël sont commencées depuis mercredi le 16 décembre à 3 heures de l'après-midi.

Service anniversaire

Le 14 décembre a été chanté le service anniversaire de M. Edouard Frenette, époux de dame Eluire Lefebvre.

Nouveau marguillier

A l'élection des marguilliers qui a eu lieu le 8 décembre, M. Joseph Cantin a été élu en remplacement de M. le Dr F.-A. Marcotte qui sortira de charge le 1er de l'an prochain. Nos félicitations au nouvel élu.

SAINT-JUSTIN

BAPTEMES.—Jean Lévis, enfant de Adélaïde Morin et d'Angéline Lajoie, Parrain M. Henri Lajoie, marraine, Mlle Lina Lajoie, oncle et tante de l'enfant.

DIVERS.—M. Albert Carufel de Montréal est en vacances chez son père M. André Carufel.

Mme Jules Paquin était de passage chez son père M. Aimé Dupuis.

Les fromages de Baumert ajoutent du goût aux salades.

Nous en avons toujours un assortiment complet.

ULD. CARIGNAN
Agent pour les liqueurs
Christin
22, BADEAUX
Phone 122 et 1749

ST-LOUIS-DE-CHAMPLAIN

Lucien Caron a été nommé marguillier en remplacement de Xavier Marchand.

—Une de nos anciennes paroissiennes, Alda Germain en religion Sr St-Gertrude, fille de Omer Germain est décédée chez les Ursulines des Trois-Rivières la semaine dernière. Que la vie des religieuses doit être méritoire, leur mort précieuse devant le Seigneur et leur récompense grande et enviable.

R. I. P.

HEROUXVILLE

BAPTEME.—Joseph, Georges, enfant de M. Alexandre Crête, et de Mme Antoinette Thiffault. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Davidson, de Ste-Thécle. Porteuse, Mme Onésime Rheault.

La fête de l'Immaculée Conception a revêtu un cachet particulier de piété. Les paroisses de l'église, surtout de l'autel de la Vierge béni, redisaient bien haut la joie qui régnait dans tous les cœurs à la fête de cette bonne Mère. Les confessions et les communions furent très nombreuses, surtout parmi les tertiaires qui se disposaient à recevoir l'absolution générale et à gagner l'indulgence plénière qui y est attachée.

Aussi, nous avons la douce assurance que la Reine du Ciel récompensera les généreux sacrifices de ses enfants en déversant sur eux ses plus précieuses faveurs.

M. le curé à St-Stanislas, pour assister aux funérailles de M. l'abbé Th. Joyal, chanoine hon. et curé de la paroisse.

Nous apprenons avec regret que M. Noël Ayotte qui a subi une grave opération à la gorge est retenu à l'hôpital de Grand-Mère pour quelques jours. Nous lui souhaitons, avec une complète guérison, un prompt retour dans sa famille.

Mlle Gabrielle Lefebvre, institutrice du Village, en visite dans sa famille à St-Marc de Shawinigan l'Immaculée Conception.

Après une longue absence, M. Lucien Rheault est pour quelques semaines dans sa famille.

M. et Mme Nestor Roberge à Proulxville, lundi pour assister au service anniversaire de Mme Lafrance, mère de Mme Roberge. Réitération de sympathies.

Mme David Larose de Winnipeg en visite chez son frère, M. Arthur Lapointe.

Mme Prudent Dessureault de Proulxville pour un séjour de plusieurs semaines dans sa famille.

M. Louis Brouillette et sa fille Mlle Marie-Anne, chez MM. Eugène et Urbain Brouillette de St-Tite ces jours derniers.

M. et Mme Francis Dessureault de St-Stanislas, chez leur belle-fille, Mme Vve William Dessureault gravement malade.

Mme Alphée Trépanier, en voyage d'affaires aux Trois-Rivières, lundi dernier.

Mme Willie Carignan au Lac à la Tortue chez son beau-frère.

M. Thomas Carignan pour assister aux funérailles d'un enfant de 8 ans.

Depuis le changement d'horaire des trains, le transport des malades de la Station au Bureau de Poste a été transféré à M. Willie Carignan.

LOUISEVILLE

Le vingt-six novembre dernier eut lieu à Louiseville un grand concert organisé par les trois chorales sous le haut patronage de M. le chanoine L.-A.-L. Dusablon. Nous comptons le moins quatre cent vingt-cinq personnes, c'est dire que la soirée fut des plus agréables et le programme très varié nous donna l'avantage tout en faisant la partie de cartes d'entendre chants et musique exécutés avec art par nos Messieurs, dames et demoiselles. Les prix étaient très nombreux et très jolis, dons généreux des membres et amis des chorales. Comme dernier clou de la belle soirée. Un magnifique et superbe tableau vivant de Ste-Cécile rendu on saurait mieux par une jeune Louisevillienne. Les recettes épatantes furent de trois cent vingt-cinq piastres.

Honneur félicitations et remerciements aux organisateurs et organisatrice qui eurent en tête M. S. Thompson pour le chant et la musique et Mlle Georgianna Rivard comme présidente pour la part active accompagnée de Mesdames Chs.-Ed. Martin, maîtresse de la ville, Clovis Caron, François Paquin, Gédéon Rousseau, J.-N. Croisetière, J. Picotte, Donat Damphousse, Paul Desrosiers, Edmond Lorange, Dr Legris, Dr Gélinais, Philippe Dusablon.

Notre commerce extérieur, qui, en 1900, n'était que de \$342,000.000 a atteint au cours de l'année dernière le beau total de \$1,878,807.189.

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Election de Marguillier

Dimanche le 13 décembre à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des frères tenants de la paroisse Saint-Marc, M. Lucien Bourassa, échevin, a été élu marguillier pour remplacer M. Dangeville Boucher, sortant de charge. Deux candidats ont été présentés et M. Bourassa a eu une majorité de dix-neuf voix sur son adversaire.

Nouvelles diverses

La Commission scolaire de Shawinigan vient de faire construire une glissoire dans la cour du convent pour les filles de cette école.

—M. Lucien Bourassa est allé à Montréal pour affaires.

—Le 9 décembre jour de la fête de l'Immaculée-Conception une trentaine des jeunes élèves du convent Notre-Dame ont été reçues dans la Congrégation des enfants de Marie. Cette belle cérémonie fut présidée par M. le Vicaire Paquin qui fit un beau sermon de circonstance. L'assaut solennel qui suivit cette réception fut chanté par les élèves du convent.

GLENADA

FUNÉRAILLES.—Vendredi dernier ont eu lieu en l'église de Ste-Flore, les funérailles de Mlle Jeanette Mélançon, décédée à l'âge de 17 ans.

Les porteurs étaient MM. Louis Georges Mélançon et Joseph Mélançon, ses frères, Arthur Marchand et Alfred Gélinais.

Le deuil était conduit par M. et Mme Arsène Mélançon, son père et sa mère, ses sœurs, Marie-Flore, Simone, Lucienne, Juliette et Marie-Angèle Mélançon, son grand-père M. Pierre Matteau, Mlle Yvonne Mélançon de St-Barnabé Nord, M. l'abbé Mélançon de la Baie Shawinigan, Mme Adam Matteau et sa fille Sara, Mme Joseph Charrette, Mlle Eva Samson de Notre-Dame des Neiges, M. et Mme Joseph Beaulieu, M. Elie Grenier et sa fille, M. Donat Desautels, M. Joseph Dupont, Mme Oscar Laforme de Grand-Mère, Mme Albert Marchand, Mme Napélon Lafrenière, M. Théodore Vincent et sa femme Adam Matteau, Arsène Gagnon.

Mlle Germaine et Rosa Pelletier, M. Jos. Desautels, M. Mengher, M. Harry Marchand St-Marc de Shawinigan, Mme Vve V. Hamel, M. A. Gélinais et sa fille Yvonne M. Antonio Lafrenière et sa fille Donia, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Le service fut chanté par M. l'abbé Rivard, vicaire de la paroisse. Mlle Alice Ayotte, touchait l'orgue et les jeunes filles de la paroisse se chargèrent des frais du chant.

A la famille éprouvée, nos plus vives sympathies.

Après avoir acheté pour une valeur de \$85,000 de propriétés dans la paroisse du Cap Rouge (Québec) à proximité de la ferme expérimentale du gouvernement fédéral, la Saint Régis Paper Co., vient de décider de commencer, au printemps la construction d'une usine à pulpe et à papier à cet endroit.

STE-URSULE

M. et Mme Arthur Paquin, (née Léonide Frigon) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 3 décembre sous les noms de Joseph-René-Paul-Hormisdas. Parrain et marraine M. et Mme Hormisdas Paquin de St-Léon, grand-père de l'enfant. La porteuse était Madame Veuve Henri Baril.

Après avoir acheté pour une valeur de \$85,000 de propriétés dans la paroisse du Cap Rouge (Québec) à proximité de la ferme expérimentale du gouvernement fédéral, la Saint Régis Paper Co., vient de décider de commencer, au printemps la construction d'une usine à pulpe et à papier à cet endroit.

Trouvez votre Santé là où les autres ont reçu la leur

Dr Chs. P. McKay

Chiropracticien

148, Notre-Dame, Tél. 2189

Les Trois-Rivières, P. Q.

Assurances de tous genres
La Prévoyance
FONDÉE EN 1905
Siège Social:
EDIFICE DE LA PREVOYANCE
Coin Place d'Armes et St-Jacques
MONTREAL
Tél. Harbord 3292-3-4-5-6-7



ST-MARC DE-SHAWINIGAN

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des élèves arrivés premiers dans les concours du mois de novembre:

6e année: Lionel Trudel, 2e; Lucien Guillemette, 3e; Gérard Sévigny, 4e; Lévi Paradis.

5e année: 1er, Yvon Boisvert; 2e, Toméo Fossier; 3e, Marc-Ed. Dery; 4e, Chs-Ed. Renaud.

4e année: 1er, Roger Paradis; 2e, Léo Gélinais; 3e, Roméo Lapointe; 4e, P.-E. Guillemette.

3e année B.: 1er, Yvon Giroux; 2e, Chs-Aug. Hébert; 3e, Gabriel Mairais; 4e, Ang. Bédard.

2e année C.: 1er, Roger Paradis; 2e, Roland Brodeur; 3e, Gast. Héroux; 4e, Maurice Pratte.

2e année A.: 1er, Romain Bordenave; 2e, Léo Gélinais; 3e, Rayn. Bouchard; 4e, Lionel Bourgon.

2e année B.: 1er, Freddy Dupont; 2e, Wilf. Lapointe; 3e, G. B. Boisvert; 4e, Rémi Gélinais.

2e année C.: 1er, J.-Bte Francœur; 2e, Robert Vandal; 3e, Léo-Paul Longpré; 4e, P.-E. Larue.

Si nos ressources naturelles, notre production agricole et industrielle se sont extraordinairement développées au cours du dernier quart de siècle, il est certain qu'avec du travail, de l'économie et de la persévérance nous arriverons encore à de meilleurs résultats pendant les 25 années qui vont suivre.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 15 décembre 1925.

Eddie Martin, Enquêteur.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Origène Lafrenière, Commerçant de bois, St-Adelphe, Qué., Cédant-autorisé.

VENTE A L'ENCAN PUBLIC, mercredi, le 23 décembre 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à la résidence du cédant en la paroisse de St-Adelphe, des biens suivants:

Roulant de ferme comprenant cheval, porc, volailles, voitures d'été et d'hiver, instruments aratoires, harnais, etc., etc. Le tout pour être vendu en détail au gré des acheteurs.

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant.

L'actif ci-dessus sera visible le matin même de la vente. Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 15 décembre 1925.

Eddie Martin, Enquêteur.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Origène Lafrenière, Commerçant de bois, St-Adelphe, Qué., Cédant-autorisé.

VENTE A L'ENCAN PUBLIC, mercredi, le 23 décembre 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à la résidence du cédant en la paroisse de St-Adelphe, des biens suivants:

Roulant de ferme comprenant cheval, porc, volailles, voitures d'été et d'hiver, instruments aratoires, harnais, etc., etc. Le tout pour être vendu en détail au gré des acheteurs.

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant.

L'actif ci-dessus sera visible le matin même de la vente. Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 15 décembre 1925.

Eddie Martin, Enquêteur.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Origène Lafrenière, Commerçant de bois, St-Adelphe, Qué., Cédant-autorisé.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Bar par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'abbé D. G. Linas est le gérant-général.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Origène Lafrenière, Commerçant de bois, St-Adelphe, Qué., Cédant-autorisé.

VENTE A L'ENCAN PUBLIC, mardi, le 29 décembre 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à mon bureau 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, des biens suivants:

A.—Bois de chauffage, suivant inventaire:

237 cordes merisier de 15 à 30 pouces, \$430.00

350 cordes croûtes 4 pieds, \$75.00

B.—Planches de merisier, etc., suivant inventaire:

57 260 pds merisier, \$739.90

158 pds frêne, etc., \$71.50

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant. La vente se fera en détail au gré des acheteurs. L'inventaire peut être examiné à mon bureau et l'actif visible sur les lieux, en aucun temps, en s'adressant au soussigné.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 15 décembre 1925.

Eddie Martin, Enquêteur.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Origène Lafrenière, Commerçant de bois, St-Adelphe, Qué., Cédant-autorisé.

VENTE A L'ENCAN PUBLIC, mercredi, le 23 décembre 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à la résidence du cédant en la paroisse de St-Adelphe, des biens suivants:

Roulant de ferme comprenant cheval, porc, volailles, voitures d'été et d'hiver, instruments aratoires, harnais, etc., etc. Le tout pour être vendu en détail au gré des acheteurs.

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant.

L'actif ci-dessus sera visible le matin même de la vente. Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 15 décembre 1925.

Eddie Martin, Enquêteur.



"Le Longue Distance a diminué nos frais d'achat - maintenant avec 2 cents de frais nous achetons 3 porcs"

—écrit un commerçant

Diminuez votre liste de paye, utilisez le téléphone!

Nos Gâteaux

Tout comme les pains qui attirent l'œil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers.

Matériel de premier choix Cuisson parfaite. Propreté sans réplique.

Essayez-en une fois.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Origène Lafrenière, Commerçant de bois, St-Adelphe, Qué., Cédant-autorisé.

VENTE A L'ENCAN PUBLIC, mercredi, le 23 décembre 1925, à 10 heures de l'avant-midi, à la résidence du cédant en la paroisse de St-Adelphe, des biens suivants:

Roulant de ferme comprenant cheval, porc, volailles, voitures d'été et d'hiver, instruments aratoires, harnais, etc., etc. Le tout pour être vendu en détail au gré des acheteurs.

Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 629 Cour Supérieure.

Honoraria Camirand, de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Nicolet, épouse de Pierre Lamy, cultivateur du même endroit dûment autorisé à ester en justice.

Demanderesse, Le dit Pierre Lamy.

Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le défendeur.

Trois-Rivières, 15 décembre 1925

Duplessis, Langlois & Lamothe, Procureurs de la demanderesse, M et J

17 déc. au 19 janv.

Pendant l'année 1901 nos exportations de blé se totalisèrent par 6,871,939 boisseaux mais en 1924 ce chiffre passait à 21,463,825 boisseaux soit environ trente fois plus

Chutes Shawinigan, 17. — Nos Chevaliers de Colomb du 4ème degré prenaient part, vendredi soir dernier, à une fête aux huîtres qui fut, est-il besoin de le dire, très réussie. Cette année comme l'an dernier, MM. les membres du 4ème degré avaient en l'heureuse pensée d'inviter à leurs agapes les officiers du troisième, et nous devons dire à leur louange que ces derniers ne se firent pas tirer l'oreille pour se rendre à cette généreuse invitation.

Les huîtres étaient ultra-succulentes et elles furent dégustées avec "brio"; que ceux qui en doutent en demandent des nouvelles au Fidéle Navigateur qui sut, comme toujours, se montrer un hôte charmant, de même d'ailleurs que ses excellents confrères du 4ème.

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

Le Bon Vieux

TOUJOURS LE MEILLEUR

JAMAIS ÉGALÉ DEPUIS 40 ANS

NOS MAISONS D'EDUCATION LES URSULINES

LA SAINTE CATHERINE

Les quarts-pensionnaires ont donné une séance en l'honneur de la grande sainte Catherine, patronne des philosophes et des étudiants, philosophes en herbe.

La séance, présidée par la Maitresse Générale du pensionnat, s'est ouverte par un magnifique morceau de musique: "Scherzo brillant" de Wollenhapt, exécuté par Mlle Françoise Lord.

Puis, une tragédie: "Le cœur de Suzel", épisode de la guerre franco-prussienne; le fait se passe en terre d'Alsace, à quelques lieues de Froeschwiller, le 6 août 1870, il renferme une forte leçon de patriotisme.

Les fils de Catherine Hoffmann, Hans, père de Suzel et d'Odile, s'est volontairement enrôlé.

Catherine, Mlle Juliette Bisson, pleure son fils. Paralytique, elle ne peut faire un mouvement, et de va défendre les deux fillettes dont elle est l'unique soutien.

Deux charitables voisines Mère Dominique, Mlle Etienne Hamel, et Louisa Marie, Mlle Gabrielle Laganière, apportent à l'héroïque octogénaire les dévotionnelles nouvelles de la bataille et l'appui de leur affection.

La vaillante petite Lina, Mlle Jeanne Laganière, fille de Marguerite, se montre vraie Alsacienne au péril de sa vie.

Suzel, Mlle Françoise Miron, est digne de son père Hans... c'est le cœur de la France qui bat dans ce cœur de quinze ans. C'est une héroïne.

La borgniete, Mlle Juliette Potthier, est une sorcière, un oiseau de malheur, l'espionne... Bien des yeux se sont mouillés de larmes à la vue du drapau, relique sacrée, que Suzel et son père sauvent au prix de leurs vies.

Une comédie: "Ah! les vieilles filles" est une pièce très consolante pour celles qui s'embarqueront dans les vaisseaux "Sainte-Catherine".

Extraits: "Une goutte d'eau dans l'océan", par Mlle Jeanne Laganière, "Le son de l'orpheline", par Mlle Lucille Laganière. Un morceau de violon: "Elégie" de Massenet, par Mlle Liliane Lacroix, accompagnement de piano par Mlle Simone Miron. Tous les rôles ont été remplis avec un brillant succès.

Pour clore la fête, les Ursulines tirent au sort un bonnet de Sainte-Catherine, qui renfermait une vocation: grande surprise pour plusieurs.

Cette fête a réjoui le cœur de toutes les fillettes de sainte Ursule, pensionnaires que quart-pensionnaires, unies par le doux lien de l'affection fraternelle, sous la protection de la docte et héroïque Vierge d'Alexandrie.

—La Sainte-Catherine nous a valu une bordée de séances récréatives. Après les Quart-pensionnaires, ce furent les Demi-pensionnaires.

Le programme dissimulé dans une coiffe est mignon.

PROGRAMME

"Sur la Glace", morceau de piano
Mlle A. Warren.
Bienvenue, Mlle Lucienne Dubé.
"Hélotrope", morceau de piano
Mlle Yvonne Caron

COEUR D'ENFANT

Personnages:

Mlles Rhéa Panneton, Cécile Loranger, Madeleine Trudel et Léonie Loranger.
Piano: "Rustling Leaves".

Chant: "Ma Poupée chérie",
Mlle M. Trudel.

An piano: Mlle Yolande Gouin.
"Playing with Kitty": C.-W. Le-
mont, A. Warren.

La Saynète "Cœur d'enfant", due à la plume de Mlle Claire Dan-
velly, la Madame de Ségur cana-
dienne, est ravissante. Une fillette
vend sa poupée pour venir en aide
à une bonne œuvre. Elle la cède au
dernier et plus haut enchère. L'acte
est passé devant notaire. Les
actrices ont bien rempli leurs
rôles. Jolis costumes, belle dic-
tion, manières distinguées, tout a con-
tribué au succès de la séance.

Il va sans dire que toutes ces ré-
créations se terminent par de la
tiro que chacune étirait de son
mieux et éroquait à la perfection.

NOS DEUILS

22 novembre.— Les funérailles

de M. Sévère Gélinas, cultivateur
de la Banlieue, père de Sœur Saint-
Joachim, ont eu lieu ce matin à la
cathédrale. M. Gélinas était un
chrétien aimant et éraignant Dieu.
Il avait épousé Joséphine Belle-
mare, ancienne élève de notre
Pensionnat. Ils ont élevé une fa-
mille de onze enfants dans des prin-
cipes de travail, d'honneur et pro-
bité. Lorsque ce bon père vint con-
duire sa fille Marguerite-Marie au
Convent, "Vous ne sauriez croire,
dit-il, comme j'apprécie son bon-
heur". J'aime tant les Ursulines!!!
Si mes autres filles en témoignent le
désir, je vous les amènerai volon-
tiers." Nos condoléances à la
famille et union de prières pour le
repos de l'âme de cet homme selon
le cœur de Dieu.

Le 22 novembre.— Suzanne D.
rôme, six ans, s'envole au ciel. Ché-
re petite, tes parents bien-aimés, tes
maîtresses et tes compagnes te re-
grettent.

—Ne pleurez pas, je suis avec
les anges.

Je chante avec amour le cantique.

[éternel]

Du Dieu qui me couronne, ah!

[dites les louanges,

Parents chéris, votre fille est au

[ciel!]

—Mlle Pauline Dumoulin nous
annonce la mort de son grand-père,
M. Charles Dumoulin. Nous prions,
avec les parents et les amis affligés,
pour cet homme de bien, fervent et
zélé confédéré de la Société St-
Vincent de Paul.

—Le 24 novembre, la famille de
M. A. Provencher, Notaire, était
plongée dans le deuil. Elle pleurait
la mort de Marie-Thérèse, âgée de
16 ans.

Bonne, aimable, cette jeune per-
sonne faisait le bonheur de ses pa-
rents. Elle commença ses études à
notre pensionnat où elle se fit un
large cercle d'amies.

Déjà souffrante de la maladie de
cœur qui devait l'enlever si tôt, elle
se vit contrainte de laisser ses étu-
des; celle du piano surtout, lui
tenait à cœur et elle réussissait bien.

Sa mort a été vivement sentie
par toutes les personnes qui l'ont
connue.

Longue est la liste des témoigna-
ges de sympathie reçus à cette
occasion par M. et Mme Proven-
cher. Nous leur renouvelons les
nôtres.

—Novembre accumule les deuils.
Dimanche le 29, s'éteignait dans le
Seigneur, à l'âge de 65 ans, Madame
Edouard Ferron, née Angèle Grin-
laine. Cette douloureuse épreuve
pour Mère du Saint-Cœur de Ma-
rie, ex-Supérieure, qui pleure sa
mère, est vivement partagée par
toute la Communauté. Religieuses
et élèves unissent leurs prières
pour hâter l'entrée dans la gloire
de cette mère aimante et dévouée,
femme forte selon l'Ecriture, dont
la vie fut d'une activité intense en-
richie par le surnaturel. Fervente
adoratrice du Saint-Sacrement,
Madame Ferron a été récompensée
des joies de son zèle, pour l'Eucha-
ristie. Retenue pendant de longs
mois dans sa chambre de malade,
les Pères du Saint-Sacrement lui
portaient plusieurs fois la semaine
le Pain de vie. Cet aliment céleste
l'a fortifiée dans sa longue maladie,
et aujourd'hui, dans la claire vision,
il est devenu sa béatitude éternelle.

A messieurs les docteurs Alphonse
et Henri, à mesdames Dumas et
Dupuy ainsi qu'à mademoiselle
Anna, nos profondes sympathies.

Mariage

Mariette, fille de Madame Ed-
mond Dufresne, a épousé, le 23 no-
vembre, M. J.-A. Pinard, de la
ville. Aux nouveaux époux nos
vœux de bonheur éternel.

—Mlle A. Sybil Lanigan, don-
atrice d'un tableau des Chutes Sha-
winigan, nous en fait l'historique:
"L'original a été peint par M.
Samuel MacCauley, père de Mlle
Sévère Dumoulin, qui occupait, vers
1865, un emploi du gouvernement,
aux Chutes, M. F. Stobbs, libraire
à Trois-Rivières, acheta le tableau,
lors de la vente des effets MacCauley.

Mlle Lanigan l'a copié en 1885.
Cette peinture représente les Chutes
telles que sorties des mains du Cré-
ateur qui fait rayonner la beauté
dans ses œuvres.

L'homme songe à l'utilité..."

Don d'un fac-simile d'une cel-
lule de Chartreuse:

Mlle Aimée Plante, de Montréal,
sur les conseils des RR. PP. Pichon
et Letellier partaient en 1898,

pour le noviciat des Chartreuses de
Beuregard, sud de la France. Elle
s'embarqua sur la Bourgogne,
à New-York. Ce vaisseau fit naufra-
ge, à quelques milles du port. Tous
les passagers, à quelques rares ex-
ceptions, périrent.

Pour consoler une de ses sœurs
Ursuline, le R. P. Letellier lui di-
sait dans une visite de condoléances:
"Que vois-je, ma Sœur, des larmes?
Vous versez des larmes sur un bon-
heur certain. Mlle Aimée est morte
dans un acte héroïque, un acte d'a-
mour parfait. Pour se faire religieu-
se, elle quittait sa patrie, sa fami-
le et embrassait, par la pensée,
toute une vie d'immolation et de
sacrifices, pour le seul amour de
Dieu. Jésus a accepté son holocauste.
... Invoquons-la. Au ciel, elle
prie pour nous."

En 1900, M. l'abbé Omer Plante
fit un voyage en Europe, pour as-
sister à la profession religieuse de
l'une de ses sœurs, religieuse du
Saint-Sacrement, à Paris. Il poussa
une pointe, vers le sud, pour voir la
Chartreuse de Beuregard. Accueilli
comme le frère de leur ex-pustulant,
les Mères lui remirent pour sa
sœur Ursuline, un fac-simile de la
cellule qu'Aimée eût occupée. C'est
ce modèle que Mère Saint-Frs-de-
Borgia dépose au Musée.

Le 30 novembre.— Fête anticipée
de la Saint-François-Xavier. Tout
le Monastère est en liesse pour cé-
lébrer la fête patronale de Monsei-
gneur notre Evêque.

Le Bien Public a publié un compte
rendu de la séance donnée par
les Elèves.

A ces lignes élogieuses, nous n'a-
jouterons qu'un Ad Multos annos
bien sincère pour Sa Grandeur.

LES ELECTIONS DE
LA PHILHARMONIE

Dimanche, le 13 Décembre, la
Philharmonie tint une assemblée
générale à l'effet de former un
nouveau comité pour la nouvelle
année.

Monsieur Ivanho Trudel, Pré-
sident, ouvrit la séance par un rap-
port du travail accompli durant
l'année par le comité sortant. Il
félicita les membres pour les succès
obtenus grâce à leur dévouement et
leur fidélité à répondre en grand
nombre à toutes les convocations.

Remerciant les membres de la
confiance témoignée à son égard,
il leur assura de son entier dévoue-
ment pour l'avenir.

Après un rapport des finances, le
Rév. Frère Hippolyte, Directeur de
la Philharmonie, remercia les mem-
bres de l'ancien conseil pour le dé-
vouement dont ils ont fait preuve.

Il attribua les succès obtenus, grâce
au bon esprit, à l'union qui régnait
parmi les membres de la Philhar-
monie. Il fit ensuite l'éloge de
Monsieur Ivanho Trudel, Prési-
dent, qui a dirigé avec tant de
succès les concerts donnés durant la
belle saison. Le Rév. Frère Hippo-
lyte termine en ces termes: "Mes-
sieurs, vous êtes fiers de la ma-
gnifique coupe remportée au Con-
cours de la Presse, et vous avez par-
faitement raison. Mais il y a une
chose dont vous devez être plus
fiers encore. C'est qu'un membre
de la Philharmonie, Ancien élève,
comme vous, de l'Académie De La
Salle, ait pu, par son talent, par
son travail, par son dévouement,
prendre la direction des concerts
et obtenir un succès même supé-
rieur à celui que vous avez remporté
autrefois." Des applaudissements
enthousiastes couvrent ces dernières
paroles.

On procéda ensuite à l'élection.
Voici la liste des membres élus:
MM. Ivanho Trudel: Président;
Directeur: Antonin Corbiel; Vice-
Président et Assistant-Directeur:
Donat Rochelleau; Trésorier: R.
Dionis Blais; Secrétaire: Maurice
DeCelles; Assistant-Secrétaire: Phi-
lippe Dufresne; Censeur: Rosaire
Desbiens; Conseiller.

CONCOURS DE
COMPOSITION

De la Compagnie Shawinigan
Water & Power Co.

L'intérêt suscité par le concours
de composition pour les prix offerts
par la Shawinigan Water and
Power Company est démontré par
le nombre d'élèves qui ont pris
part au concours. Environ quatre-
vingts (80) compositions ont été
soumises et le jury s'occupe mainte-
nant de faire l'allocation des prix.

M. Augustin Frigon, M. E. J.,
directeur de l'Ecole Polytechnique
de Montréal, et M. le chanoine
Emile Chartier, vice-président de
l'Université de Montréal, ont bien
voulu faire l'examen des composi-
tions françaises. Pour les composi-
tions anglaises, elles seront ju-
gées par M. C.-N. Crutchfield, B. A.,
principal de l'Institut Technique de
Shawinigan Falls, et M. Fraser S.
Keith, B. Sc., M. E. J. C., gérant
du département de développement,
la Shawinigan Water and Power
Company.

On espère que l'allocation des
prix pourra être annoncée avant
Noël.

CONCOURS DE
COMPOSITION

De la Compagnie Shawinigan
Water & Power Co.

L'intérêt suscité par le concours
de composition pour les prix offerts
par la Shawinigan Water and
Power Company est démontré par
le nombre d'élèves qui ont pris
part au concours. Environ quatre-
vingts (80) compositions ont été
soumises et le jury s'occupe mainte-
nant de faire l'allocation des prix.

M. Augustin Frigon, M. E. J.,
directeur de l'Ecole Polytechnique
de Montréal, et M. le chanoine
Emile Chartier, vice-président de
l'Université de Montréal, ont bien
voulu faire l'examen des composi-
tions françaises. Pour les composi-
tions anglaises, elles seront ju-
gées par M. C.-N. Crutchfield, B. A.,
principal de l'Institut Technique de
Shawinigan Falls, et M. Fraser S.
Keith, B. Sc., M. E. J. C., gérant
du département de développement,
la Shawinigan Water and Power
Company.

On espère que l'allocation des
prix pourra être annoncée avant
Noël.

CONCOURS DE
COMPOSITION

De la Compagnie Shawinigan
Water & Power Co.

L'intérêt suscité par le concours
de composition pour les prix offerts
par la Shawinigan Water and
Power Company est démontré par
le nombre d'élèves qui ont pris
part au concours. Environ quatre-
vingts (80) compositions ont été
soumises et le jury s'occupe mainte-
nant de faire l'allocation des prix.

M. Augustin Frigon, M. E. J.,
directeur de l'Ecole Polytechnique
de Montréal, et M. le chanoine
Emile Chartier, vice-président de
l'Université de Montréal, ont bien
voulu faire l'examen des composi-
tions françaises. Pour les composi-
tions anglaises, elles seront ju-
gées par M. C.-N. Crutchfield, B. A.,
principal de l'Institut Technique de
Shawinigan Falls, et M. Fraser S.
Keith, B. Sc., M. E. J. C., gérant
du département de développement,
la Shawinigan Water and Power
Company.

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. A. FORTIN

Mardi matin avaient lieu à la
Cathédrale les funérailles de M.
Auguste Fortin, de la rue Ste-Julie.
Il était bien connu aux Trois-Ri-
vières appartenant à la famille de
M. Joseph-L. Fortin, propriétaire
de notre grand magasin populaire,
La Maison Fortin.

Le service fut chanté par M.
l'abbé Léon Désilets, assisté de
MM. les abbés Donat Grinard et
Donat Guillemette, comme diacre
et sous-diacre.

La chorale de la cathédrale chan-
ta pieusement la messe des morts.
Conduisaient le deuil: M. K.-L.
Fortin, frère du défunt; ses neveux,
MM. Emile, Jules, Maurice et
Paul Fortin, Zéphirin et Zoël Guil-
bert.

Dans l'assistance on remarquait:
MM. Jos. Marchildon, avocat, J.-
M. Bureau, avocat, P. Lassonde,
Shérif, Damien Levasseur, J.-A.
Voyer, A. Fugère, Emile Pannet-
ton, A. Giroux, R. Sawyer, Charles
Raymond, Z. Marchand, Raoul
Pothier, Lomer Morrisette, R.
Robichaud, Narcisse Morrisette,
Georges Morrisette.

L'inhumation eut lieu au cime-
tière St-Louis. Un grand nombre
d'offrandes de messes, bouquets
spirituels, cartes de sympathies
furent envoyés à la famille du dé-
funt.

Nos sympathies.

CHANGEMENTS
ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr
François-Xavier Cloutier, les no-
minations ecclésiastiques suivantes
viennent d'être faites:

M. l'abbé Euchariste Héroux,
curé à St-Boniface, succède à M.
le chanoine T. Joyal, de St-Stanis-
las, décédé la semaine dernière.

M. l'abbé T. Gravel, curé à St-
Théophile du Lac, remplace M.
l'abbé E. Héroux à St-Boniface et
M. l'abbé D. Guillemette, secrétaire
paroissial de Sa Grandeur Mgr
Cloutier, prendra charge de la cure
de St-Théophile du Lac.

Ces changements prendront effet
après les Rois.

JUGEMENT
IMPORTANT

Voici le texte du jugement dans
la cause Graham, Hébert, Burrill
& Al.

Cette cause était conduite par
Mre Roger Bisson.
Province de Québec
District de Trois-Rivières.

No 80
Cour Supérieure.
(Exercant juridiction en
matière de faillite).

Trois-Rivières, le vingt-cinquième
jour de novembre, mil neuf cent
vingt-cinq.

Présent: Sa Seigneurie l'Honora-
ble N.-L. Duplessis, J. C. S.
Dans l'affaire de:

Dame Madge Vermeren Graham,
Cédante-autorisée,
&
J.-H.-O. Hébert, Gardien,
&
Vivian Burrill & Al.,
Créanciers-requérants.

Parties Onies sur la requête des
créanciers requérants ci-haut nom-
més demandant une ordonnance
de surseoir à l'exécution du juge-
ment rendu en faveur du créancier
garanti Dame Antonia Comeau.
Veuve Senneville.

La Cour, surbordonnement aux
dispositions de l'article 46 de la
loi de faillite, telle qu'amendée,
faisant justice aux conclusions de la
dite requête, ordonne de surseoir
jusqu'à la date du 25 février pro-
chain (1926) inclusivement, ou
de toute autre ordonnance con-
traire, à toutes procédures, ventes
et exécutions quelconques dans
la cause inscrite sous le No 328 des
dossiers de la Cour Supérieure
pour le district de Trois-Rivières,
dans laquelle cause la dite Dame
Antonina Comeau, Vve d'Omer
Senneville, est demanderesse contre
la susdite Dame Madge Vermeren
& Vir. défendeurs, le tout
avec dépens contre la masse.

(Signé) N.-L. Duplessis,
J. C. S.

Pendant le mois de juillet dernier
nous avons exporté aux Etats-
Unis pour \$37,545,585 soit une lé-
gère augmentation d'un million et
demi sur le mois de juillet 1924.

LES QUATRE NOUVEAUX CARDINAUX

Rome, 17.—Quatre nouveaux
cardinaux ont été créés dans un
consistoire secret qui a eu lieu au-
jourd'hui. Ce sont:

Mgr Bonaventura Cerretti, nonce
apostolique en France;
Mgr Enrico Gasparri, nonce aposto-
lique au Brésil;
Mgr Patrick O'Donnell, archevê-
que d'Armagh;
Mgr Alessandro Verde, sec. de la
Congrégation des Rites.

Le cardinal Cerretti a été an-
cien de la délégation apostolique
de Washington pendant plusieurs
années et délégué apostolique en
Australie de 1911 à 1917. Dans
six mois il ira faire une autre visite
aux Etats-Unis, pour assister au
concile eucharistique de Chicago.

Le cardinal Gasparri est le neveu
du secrétaire d'état papal, et il fait
partie du corps diplomatique du
Pape, puis plus de vingt-cinq ans.

Le cardinal O'Donnell succède
au cardinal Logue, primate d'Irlan-
de, et il est une des figures les plus
en vue de l'épiscopat irlandais.

Le cardinal Verde est un savant
distingué, et il a joué un grand rôle
dans les procès de béatification et
de canonisation de sainte Jeanne
d'Arc.

L'A. C. J. C.

Le Comité Régional de l'A. C.
J. C. a tenu dimanche dernier sa
séance régulière. Etaient présents
le R. P. Robert, O. M. I., aumônier,
Rosario Livermoche, Alphonse La-
brecque, Allard Arseneault, Omer
Loranger, André Guillemette, Jean
Caron, membres.

Le président Livermoche après
avoir rappelé brièvement le rôle du
Comité Régional dans la vie de
l'Association il donna lecture du
rapport annuel des activités. Au
cours de l'année 1924-25 le Comité
a tenu sept séances régulières cinq
séances spéciales à part une dizi-
aine de réunions tenues tantôt chez
l'aumônier, tantôt chez le prési-
dent.

Le sujet de toutes ces réunions
a presque toujours porté sur la vie
des cercles. Le Comité a, aussi,
organisé trois séances inter-cercles.
L'une au Cercle Ozanam dont le
sujet était: "Les Lectures" et prin-
cipalement ce qu'un membre de
l'A. C. J. C. doit lire. La deuxième
au Cercle Valiquette, sujet: "L'Idéal
de tout Jeune Homme". La troisième
chez nos amis de Shawi-
nigan, sujet: "La Presse Catholique".

La retraite fermée organisée par
le Comité a été très bien réussie
aussi que la fête de Dollard qui a
été un franc succès.

Bref, le Comité a été très actif
cette année et l'énergie de ses mem-
bres laisse prévoir une année fructu-
euse à l'horizon.

Le président parle ensuite de la
retraite fermée qui aura lieu au
Cap de la Madeleine en janvier,
pour les membres de l'A. C. J. C.
de la région.

On passe ensuite à la question du
Congrès qui aura probablement
lieu en juin avec sujet: "Le recen-
sement dans l'A. C. J. C."

La séance se termine par la con-
vocation des membres pour 4 heu-
res dimanche le 20 décembre 1925.

CONCOURS DE
COMPOSITION

De la Compagnie Shawinigan
Water & Power Co.

L'intérêt suscité par le concours
de composition pour les prix offerts
par la Shawinigan Water and
Power Company est démontré par
le nombre d'élèves qui ont pris
part au concours. Environ quatre-
vingts (80) compositions ont été
soumises et le jury s'occupe mainte-
nant de faire l'allocation des prix.

M. Augustin Frigon, M. E. J.,
directeur de l'Ecole Polytechnique
de Montréal, et M. le chanoine
Emile Chartier, vice-président de
l'Université de Montréal, ont bien
voulu faire l'examen des composi-
tions françaises. Pour les composi-
tions anglaises, elles seront ju-
gées par M. C.-N. Crutchfield, B. A.,
principal de l'Institut Technique de
Shawinigan Falls, et M. Fraser S.
Keith, B. Sc., M. E. J. C., gérant
du département de développement,
la Shawinigan Water and Power
Company.

On espère que l'allocation des
prix pourra être annoncée avant
Noël.

CONCOURS DE
COMPOSITION

De la Compagnie Shawinigan
Water & Power Co.

L'intérêt suscité par le concours
de composition pour les prix offerts
par la Shawinigan Water and
Power Company est démontré par
le nombre d'élèves qui ont pris
part au concours. Environ quatre-
vingts (80) compositions ont été
soumises et le jury s'occupe mainte-
nant de faire l'allocation des prix.

M. Augustin Frigon, M. E. J.,
directeur de l'Ecole Polytechnique
de Montréal, et M. le chanoine
Emile Chartier, vice-président de
l'Université de Montréal, ont bien
voulu faire l'examen des composi-
tions françaises. Pour les composi-
tions anglaises, elles seront ju-
gées par M. C.-N. Crutchfield, B. A.,
principal de l'Institut Technique de
Shawinigan Falls, et M. Fraser S.
Keith, B. Sc., M. E. J. C., gérant
du département de développement,
la Shawinigan Water and Power
Company.

On espère que l'allocation des
prix pourra être annoncée avant
Noël.

CONCOURS DE
COMPOSITION

De la Compagnie Shawinigan
Water & Power Co.

LES AMITIES CANADIENNES (François Porché)

On lira avec intérêt l'encreillet
suivant récemment paru dans
Paris-Midi, sous la signature
de M. François Porché. A côté
de très justes considérations
sur ce que doit être la vraie at-
titude nationale des Canadiens-
Français, on y verra un éloge
flatteur de l'un de nos plus dé-
voués collaborateurs actuels:

A la suite d'articles que j'avais
écrits sur mon premier voyage au
Canada, je reçois la visite d'un jeune
abbé, venu à Paris pour y termi-
ner, après un séjour à Rome, ses
études de théologie. Sans rien du
enfant de sacristie, il me plut in-
stantanément. Délicat de santé,
pale, avec des fines mains, il cachait
sous sa frêle enveloppe une âme
ardente et sérieuse qui, malgré lui,
malgré une double réserve, faite de
bonne éducation et de retenue
ecclésiastique, perceait par éclairs.
Ajoutez qu'il y avait une autre
raison pour qu'un courant de sym-
pathie entre nous s'établît dès
notre première rencontre: ce prêtre
de vingt-neuf ans était originaire
de ma province, c'est-à-dire que
celui de ses aïeux qui, il y a deux
siècles, avait émigré au Canada,
"l'ancêtre", comme on dit là-bas,
était natif d'Angoulême.

Ainsi, je me trouvais en pré-
sence d'un Charentais comme moi,
mais d'un Charentais cependant
d'une espèce toute particulière et
dont la particularité consistait pré-
cisément en ceci que, Charentais,
après deux cents ans de transplan-
tation, il était demeuré.

ST-STANISLAS

Décès et sépulture de notre vénéré Curé M. le chanoine Théophile Joyal

Le 8 décembre s'éteignait bien paisiblement à l'âge de 73 notre dévoué Pasteur, après une longue maladie, curé de cette paroisse depuis 26 ans. La triste nouvelle nous fut annoncée le soir même à l'office du Chemin de la Croix.

Jeudi après-midi à trois heures une foule nombreuse s'était rendue au presbytère, en plus grand nombre encore se tenaient aux abords de l'église afin d'assister à la translation du corps du presbytère à l'église. A la tête du cortège venait la croix, les élèves des Frères en habits de chœur accompagnés de leurs professeurs, les élèves du convent et les Révérends Sœurs. M. l'abbé Chicoine, assistant curé présidait assisté du Rév. Père Joyal O. M. I., neveu du défunt et M. Gilbert Larue, vicaire. Venait ensuite le cercueil déposé, porté par MM. les Marguilliers.

Inutile de dire l'émotion intense qui s'est emparée des fidèles à la vue de ce touchant spectacle. La bière fut placée dans le chœur pendant que le clergé psalmodiait l'office des morts.

Le même jour à 7 hres le soir un chemin de croix solennel fut prêché par le Rév. Père Joyal O. M. I. pour le repos de l'âme du défunt. Durant tout cela nos fidèles se sont succédés sans interruption pour veiller le corps exposé dans l'église.

Vendredi le 11, eut lieu le service funèbre de M. le Curé. Un grand nombre de prêtres, de hautes personnalités, de fidèles avaient commencé à envahir l'église à bonne heure.

Le Rév. Père Joyal officiait ayant comme diacre le Rév. Père Barnabé Trudel, O. P., comme sous-diacre, M. l'abbé Rosario Lafontaine, de Shawinigan, tous deux enfants de la paroisse. L'absoute fut faite par Sa Grandeur Monseigneur Cloutier assisté par Mgr Chartier, vicaire-général et M. le chanoine François Boulay, curé de la Cathédrale, Mgr Paquin, procureur de l'Évêché agissant comme maître de cérémonie. La quête fut faite par MM. les abbés Pothier Paquin et Albert Tournant, deux de nos anciens vicaires. La quête rapporta au-delà de \$100. La chorale des élèves du convent, a rendu avec beaucoup d'âme la messe des morts harmonisée de M. le Curé Elise Panneton. M. le vicaire Georges Panneton de St-Narcisse touchait l'orgue.

Aux autels latéraux les messes furent dites par les abbés Mastai Chicoine et Gilbert Larue. Comme porteurs les RR. Georges McRae, chanoine P. Cloutier, J.-B. Grenier, Rév. Père Jacob O. M. I. de St-Sauveur de Québec. On remarquait au chœur, Sa Grandeur Mgr Cloutier, Mgr Ephrem Paquin, P. D., Con. Mgr Louis Chartier, P. A., V.-G., les Révérends Jean-Bte Grenier, chanoine, Téléphore Laffrèche, chanoine, Prosper Cloutier chanoine, J.-A.-E. Laffrèche, Adélard Bellemare, François Boulay chanoine, Révérends P. Robert, O. M. I. Giroux O. M. I., C. Decelles, O. M. I., J.-B. Thomas Caron, J.-A. Arthur Lesieur, G. Elise Panneton, Maxime Masson, J.-Edmond Poisson, J.-Adélard Lamy, J.-Alexandre Lavergne, Raphaël Gélinas, J.-H. Fréchet, Joseph Jacob, Pothier Paquin, Théotime Gravel, Ephrem Lamy, Hervé Trudel, Arthur Brunelle, Albert Tournant, Josephat Cossette, Georges Panneton, Mastai Chicoine, Domit Cloutier, Georges Biron, Rosario Lafontaine, Antonio Magnan, Gilbert Larue, des délégations des Révérends Pères Oblats, des Révérends Frères de St-Gabriel avec leur Provinciale des Révérends Filles de Jésus, leur Provinciale et deux religieuses de chacun de leurs convents, les deux conseils municipaux au complet, les Révérends Sœurs et les Frères St-Gabriel avec leurs élèves, les institutrices et les élèves de l'école du village, le représentant de l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de Québec, Dr B. Bordeleau, ex-député St-Thécle, Willie Grant, député St-Basile, J.-A. Fortin, Lucien Larue, Albert Godin, Ste-Thécle, Dr H. Fréchet, St-Stanislas, Gilles Giroux, St-Casimir, Chs-Eng. Rion Philippe Germain, notaire, M. Marchand de St-Tite, Philippe Hamelin, Ernest Veillet, Adélard Bordeleau, J.-F. Crémien Eugène Mongrain, de St-Séverin, J.-A. Fravel, Jos. Jacob, J.-Bapt. Trudel de St-Narcisse, Tosario Trudel, Lucien Trudel, Edmond Maréchal, Amédée Borden, Onésime P. Mongrain, Hector Deloy de St-Adelphe, Ernest Massicotte St-Prospère, Sandy Buist, Ste Geneviève, J.-Baptiste Savard, Ste-Anne, et une foule d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms. Plusieurs membres du clergé de la rive Sud n'ont pu se rendre, la traversée étant impraticable.

Couronnes de Messes: Offertes par l'abbé M. Chicoine desservant et Gilles Larue, vicaire; les Révérends Sœurs et les Révérends Frères ont offert chacun un service qui auront lieu dans leurs chapelles respectives. : Ludger Guvion, 2 messes, Hector Joyal, 5 messes; Edgar Joyal 5 messes; Grand messes, par les Révérends M. Chicoine

Gilles Larue, Maison Provinciale des Révérends Filles de Jésus par le personnel du Convent de St-Stanislas par le personnel du Collège, le chœur de chant des jeunes filles, les Marguilliers du Banc, Gilles Giroux de St-Casimir, L.-E. Germain notaire, la famille Joyal, Aglaé Veillette.

Bouquets spirituels: Maison Provinciale des Filles de Jésus Trois-Rivières, les élèves de l'Académie de St-Gabriel, Pensionnat des Filles de Jésus St-Stanislas, L.-E. Germain, N. P. Adélard Mon grain, Mlles Aglaé Veillette, Cordélie Gervais, la famille J.-W. Cloutier, Henri Jacob, Rosario Lafontaine, Lamédie Trotter, Wilbrod Trépanier, Jos. Joyal, J.-L. Gauvin.

Télégrammes de sympathies: Mgr Labadie confère du défunt, procureur du Séminaire de Nicolet, les Révérends H. Béland, curé de St-Didace, Charles Veillette de St-Charles de Mandeville et leurs paroissiens, l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de Québec, la famille Josue Joyal de Ste-Agathe Manitoaba; Willie Grant, député du Comté, Hector Joyal, Haileybury, Ont., Oscar Joyal, Ernest Clapetaine de St-François du Lac, A.-E. Guillemette M. P. P., Shawinigan, Dr B. Bordeleau, Ste-Thécle, Dr M.-E. Lacoursière, St-Tite.

Notre vénéré Pasteur a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse au milieu de ses paroissiens. Les marguilliers ont voté un montant d'environ mille piastres pour l'érection d'un monument sur sa tombe afin de perpétuer d'une manière plus vivace son souvenir parmi nous.

Nous prions Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, les membres du clergé, le Rév. Père Arthur Joyal O. M. I., M. l'abbé M. Chicoine son dévoué assistant, les membres de la famille Joyal et Chapelaine de bien vouloir accepter l'hommage de notre respectueuse et profonde sympathies.

Il nous reste un devoir de reconnaissance à accomplir celui de remercier, au nom de la paroisse M. l'abbé Mastai Chicoine du si profond dévouement dont il a fait preuve durant la longue maladie de notre vénéré curé. Il lui a prodigué nos soins les plus empressés jour et nuit, sous rien délaissant dans l'accomplissement de sa charge paroissiale. M. Gilbert Larue a droit lui aussi nos remerciements pour avoir secondé si bien M. l'abbé Chicoine dans sa lourde tâche.

Dix-sept contrées productrices de seigle rapportent une récolte de \$64,000,000 de boisseaux comparativement à 619,000,000 de boisseaux récoltés l'an dernier.

Gilles Larue, Maison Provinciale des Révérends Filles de Jésus par le personnel du Convent de St-Stanislas par le personnel du Collège, le chœur de chant des jeunes filles, les Marguilliers du Banc, Gilles Giroux de St-Casimir, L.-E. Germain notaire, la famille Joyal, Aglaé Veillette.

Bouquets spirituels: Maison Provinciale des Filles de Jésus Trois-Rivières, les élèves de l'Académie de St-Gabriel, Pensionnat des Filles de Jésus St-Stanislas, L.-E. Germain, N. P. Adélard Mon grain, Mlles Aglaé Veillette, Cordélie Gervais, la famille J.-W. Cloutier, Henri Jacob, Rosario Lafontaine, Lamédie Trotter, Wilbrod Trépanier, Jos. Joyal, J.-L. Gauvin.

Télégrammes de sympathies: Mgr Labadie confère du défunt, procureur du Séminaire de Nicolet, les Révérends H. Béland, curé de St-Didace, Charles Veillette de St-Charles de Mandeville et leurs paroissiens, l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de Québec, la famille Josue Joyal de Ste-Agathe Manitoaba; Willie Grant, député du Comté, Hector Joyal, Haileybury, Ont., Oscar Joyal, Ernest Clapetaine de St-François du Lac, A.-E. Guillemette M. P. P., Shawinigan, Dr B. Bordeleau, Ste-Thécle, Dr M.-E. Lacoursière, St-Tite.

Notre vénéré Pasteur a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse au milieu de ses paroissiens. Les marguilliers ont voté un montant d'environ mille piastres pour l'érection d'un monument sur sa tombe afin de perpétuer d'une manière plus vivace son souvenir parmi nous.

Nous prions Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, les membres du clergé, le Rév. Père Arthur Joyal O. M. I., M. l'abbé M. Chicoine son dévoué assistant, les membres de la famille Joyal et Chapelaine de bien vouloir accepter l'hommage de notre respectueuse et profonde sympathies.

Il nous reste un devoir de reconnaissance à accomplir celui de remercier, au nom de la paroisse M. l'abbé Mastai Chicoine du si profond dévouement dont il a fait preuve durant la longue maladie de notre vénéré curé. Il lui a prodigué nos soins les plus empressés jour et nuit, sous rien délaissant dans l'accomplissement de sa charge paroissiale. M. Gilbert Larue a droit lui aussi nos remerciements pour avoir secondé si bien M. l'abbé Chicoine dans sa lourde tâche.

Dix-sept contrées productrices de seigle rapportent une récolte de \$64,000,000 de boisseaux comparativement à 619,000,000 de boisseaux récoltés l'an dernier.

SAINT-ELIE DE CAXTON

HONNEUR AU MERITE

Succès remportés par les élèves du 7ième Rang sous la direction de Mme Joseph Gendron, institutrice pour le mois de novembre:

5ième année: 1ère, Ev Bellerive 2ème, Laura Samson; 3ème, Eva Boisvert; 4ème, Alma Boisvert; 5ème, Flora Samson; 6ème, Onil Auger.

6ième année: Marie-Flore Lacerte; 7e, Laura Auger; 8e, Eva Lacerte.

7ième année: 1ère, Blandina Bel Bellerive; 2ème, Léa Samson; 3ème, Bernadette Bellerive; 4ème, Gérard Bellerive; 5ème, Laura Bellerive; 6ème, Lionel Auger.

8ième année: 1er, Georges Bellerive; 2e, Emile Bellerive; 3e, Ovide Lacerte; 4e, Marcel Bellerive; 5e, Lionel Bellerive.

NAINANCE

Marie-Liette-Ida enfant de Herminie Lefebvre et de Laura Gélinas, Parrain et marraine, M. et Mme Josephat Beaulieu, oncle et tante de l'enfant, Portense: Mme Wilbrod Philibert.

ST-RAPHAEL-D'ASTON-JCT

Mme Elou Lapien et Mme Alph. Paquette sont allées visiter les parents à St-Barthélemy.

Mme J.-H. Tardif a passé un mois à Manchester, en visite chez son père M. Dumont.

Mlle Alice P. de Courval et Mlle Lucia Héon sont allées à Victoriaville pour affaires.

Mme J.-A.-P. Provencher est de passage à Montréal.

M. J.-Art. Deschênes, chef de gare est parti, pour un voyage de quelques jours à Montréal.

De passage en notre village: M. Harry Beaudet, télégraphiste de St-Nicolas.

M. Ephrem Allie et sa fille Marie-Claire sont allées aux Trois-Rivières.

Mme Théo Lapien et M. Alf. Lapien sont allés à Nicolet visiter Sr Lapien des Srs de l'Assomption.

M. Elphège Brûlé et sa famille sont partis pour aller demeurer à Ste-Angèle de Laval.

M. Armand Martel est revenu de Montréal.

M. Alex. P. de Courval de Ste-Clotilde est venu chez son père M. J. P. de Courval.

Mlle Blanche Poirier de Drummondville en visite chez sa sœur Mme A. Doucet.

En visite chez Jos. P. de Courval, M. et Mme Théo, Raïche de Ste-Érasmus, M. et Mme Ernest Desilets, leur fils Germain, de St-Wenceslas, M. L. Poirier de St-Grégoire.

Chez M. Horn, Morin, Mlle Bernadette Blanchet de Bulstrode, chez Mme Vve A. Blouin, son frère M. Arthur Bignault, de Charny.

A l'occasion de la fête de la Ste-Catherine, il y eut réunion d'amis chez M. Alex. Gaudet. Étaient présents: Mlles Françoise et Rose-Marie Gaudet, Mlles Marie-Anne Gagné, Fidèle Vandal, Annette Poirier, Cécile Enaud, Yvonne Provencher, Alice P. de Courval, Florestine Beaudin, Rachel Plourde, Eva Lapien, Lucia Héon et Marie-Anne Aubry, MM. J.-G. Boulé et H. Beaudet, télégraphistes, H. Vourque, A. Vandal, Art. Vignault, G.-A. Gagné, O. Poirier, A. Lapien et E. Doucet.

Les plats préparés au fromage Baumont sont riches en valeur nutritive.

Assortiment complet chez ULD. CARIGNAN Agent pour les liqueurs Christin

22, BADEAUX Phone 122 et 1749

La Chambre de Toilette

doit être l'objet de soins particuliers. Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvelle chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 17. — Samedi soir, vers huit heures, un incendie se déclarait dans le sous-bassement d'un immeuble à sept logements situé sur la 2ème rue et appartenant à M. Napoléon Contu. Le locataire qui demeurait dans le sous-bassement, un M. Lamothie, était occupé, samedi soir, à faire bouillir sur son poêle une certaine composition dans le but, paraît-il, de faire du vernis lorsqu'un coup on put entendre une conflagration dans la maison de M. Contu étant toute en bois. Les pompiers appelés immédiatement furent promptement sur les lieux et c'est grâce à leur excellent travail qu'un incendie sérieux a été évité. En un clin d'œil, une foule compacte s'était amassée en face de la propriété de M. Contu d'où sortaient des tourbillons de fumée épaisse.

Pendant que les pompiers travaillaient à éteindre le feu, le propriétaire et les locataires transportaient des meubles et des effets chez les voisins.

Après une heure environ de travail rendu plus difficile par la fumée épaisse qui les enveloppait, les pompiers furent en mesure de dire que tout danger était écarté, mais par mesure de prudence le Chef Longval laissa sur les lieux, pendant une partie de la soirée, deux de ses hommes avec instruction de surveiller les endroits dangereux et de ne quitter leur poste que lorsqu'ils seraient bien convaincus que l'incendie ne se rallumerait plus.

Tel que nous le disions plus haut, ce n'est dû qu'à la prompte arrivée de nos pompiers et à leur beau travail si les dommages causés par ce commencement d'incendie ne sont pas plus élevés; on les évalue approximativement à quelques centaines de dollars. Les deux logements du rez-de-chaussée, occupés l'un par le propriétaire, M. Napoléon Contu et de dollars. Les deux logements du rez-de-chaussée, occupés l'un par le propriétaire, M. Napoléon Contu et sa famille, et l'autre par M. Georges Fortin et sa famille, ont été endommagés surtout par l'eau et la fumée. Les autres logements n'ont pas eu de dommages.

M. Alex. P. de Courval de Ste-Clotilde est venu chez son père M. J. P. de Courval.

Mlle Blanche Poirier de Drummondville en visite chez sa sœur Mme A. Doucet.

En visite chez Jos. P. de Courval, M. et Mme Théo, Raïche de Ste-Érasmus, M. et Mme Ernest Desilets, leur fils Germain, de St-Wenceslas, M. L. Poirier de St-Grégoire.

Chez M. Horn, Morin, Mlle Bernadette Blanchet de Bulstrode, chez Mme Vve A. Blouin, son frère M. Arthur Bignault, de Charny.

A l'occasion de la fête de la Ste-Catherine, il y eut réunion d'amis chez M. Alex. Gaudet. Étaient présents: Mlles Françoise et Rose-Marie Gaudet, Mlles Marie-Anne Gagné, Fidèle Vandal, Annette Poirier, Cécile Enaud, Yvonne Provencher, Alice P. de Courval, Florestine Beaudin, Rachel Plourde, Eva Lapien, Lucia Héon et Marie-Anne Aubry, MM. J.-G. Boulé et H. Beaudet, télégraphistes, H. Vourque, A. Vandal, Art. Vignault, G.-A. Gagné, O. Poirier, A. Lapien et E. Doucet.

Les plats préparés au fromage Baumont sont riches en valeur nutritive.

Assortiment complet chez ULD. CARIGNAN Agent pour les liqueurs Christin

22, BADEAUX Phone 122 et 1749

La Chambre de Toilette

doit être l'objet de soins particuliers. Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvelle chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières, Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale, Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 h. de 2:30 à 4 p.m. et de 7 à 8:30 p.m. les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
22, rue Des Forges. Tél. 469
Les autres jours, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Lancaster 3095

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions, Examens de titres, difficultés commerciales, Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre. Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Médecin

Dr Maurice Caron

Spécialité: Chirurgie Générale, Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires, Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12- de 2:30 et de 7 à 8:30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire

Antivénérien.

Bureau privé de 10 à 11 h. et de 4 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Courtier

Arthur Spénard

Courtier

Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires.
42-- RUE ST-PIERRE -- 42
Trois-Rivières.

Avocat

Paul Martel

Avocat

29, Bonaventure. Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat

142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Avocat

Téléphone 358

Lucien Comeau

Avocat

19, rue Alexandre, Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Avocat

Joseph Barnard

Avocat

3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges. Tél. 1299-J

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C. R.

Philippe Bigné, C. R.

Georges Gouin, B. A.

Bureau, Bigné & Gouin

Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

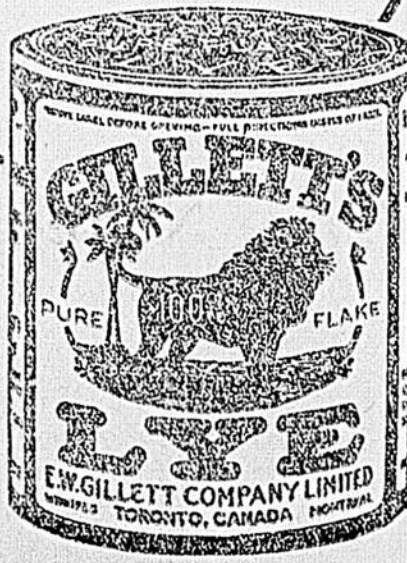
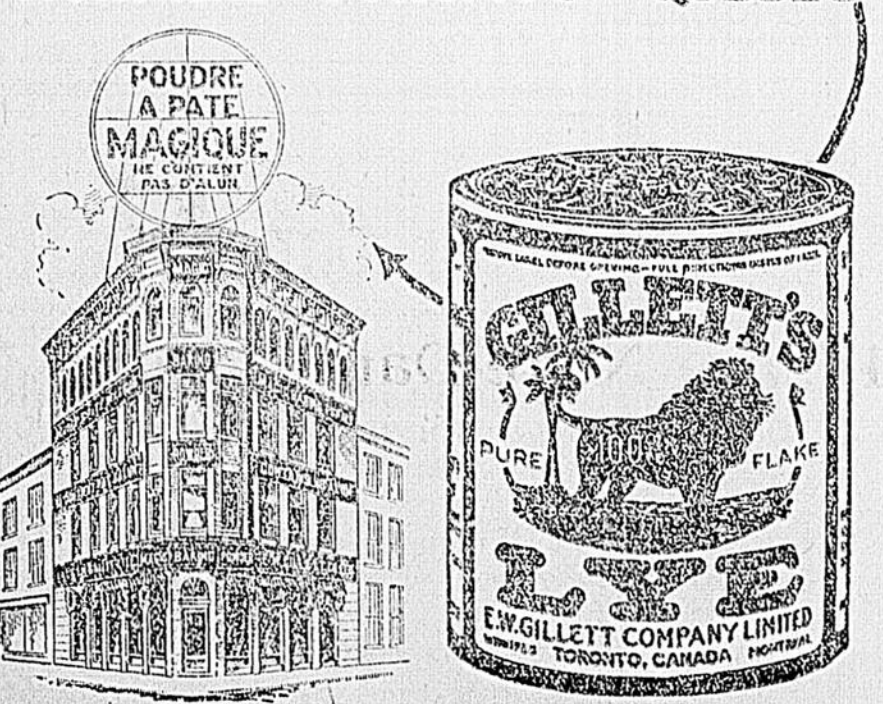
Lessive de Gillett

Un Produit Canadien

QUAND vous achetez la Lessive Gillett Pure, allouez, vous recevez la meilleure valeur pour votre argent. Vous avez aussi la satisfaction que votre achat maintient beaucoup de monde au travail dans la province de Québec. Employez la Lessive Gillett pour tout nettoyer et désinfecter; pour arroser les arbres fruitiers, enlever la vieille peinture, faire votre savon de blanchissage, etc., etc.

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.

ANGLE CRAIG ET ST-ANTOINE, MONTREAL
MONTREAL - TORONTO - QUEBEC





REDUCTION EXTRAORDINAIRE

La Dodge Brothers (Canada) Ltd
annonce une Réduction Extra-
ordinaire sur le prix de tous
ses chars.

Cette réduction sera appliquée sur
tous les chars achetés depuis minuit
le 15 décembre 1925.

Quand les nouveaux prix seront an-
noncés le 7 janvier 1926, le montant
de réduction sera retourné à ceux
qui ont acheté leurs chars depuis le
15 décembre.

Il n'y a pas de changement dans la
politique qui a placé la DODGE
BROTHERS au premier rang depuis
onze ans : celle d'améliorer constam-
ment ses chars au lieu de mettre de
nouveaux modèles sur le marché
chaque année.

Rocheleau & Frere

4, rue Champflour,
LesTrois-Rivières.

347, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine.

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

FUNERAILLES
DE MME VVE
CHS. VENNES

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 15. — Nous avons le regret d'annoncer la mort pressentie de Madame Vve Charles Vennes, née Olivia Bonenfant, décédée à l'âge de 64 ans et 11 mois. La défunte était très bien connue à Grand'Mère où elle prit une part active dans toutes nos principales sociétés de bienfaisance.

La défunte laisse pour la pleurer cinq gérains et cinq filles, dont: MM. Charles Vennes, de Shawinigan; Sylvio, et Arthur Vennes, de Grand'Mère; William Vennes, de Barraute; Abitibi et M. Wilfrid Vennes, de Ste-Emelie de Lotbinière; Parinella, épouse de M. David Laurin, de Montréal; Olivia, épouse de M. Pierre Thivierge, de Grand'Mère; Mary, épouse de M. Eugène Bourassa, de Grand'Mère; Anna, épouse de M. Rhéa, Dery, et Mlle Juliette Vennes, de Grand'Mère.

La défunte laisse aussi trois frères MM. Albert et Wilfrid Bonenfant, du Lac Supérieur et M. Edouard Bonenfant, de Charlemagne, P. Q., et une sœur Mme James Dillon, de Castleton, N. Y. La défunte laisse plus de cinquante petits-enfants.

Le service eut lieu en l'Eglise St-Paul de la Grand'Mère au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger.

Le service fut chanté par M. l'abbé E. Lamy, assisté de MM. les abbés Horn, Deschênes et Arthur Brunelle. M. l'abbé Deschênes fit la levée du corps.

La défunte, membre de la Fraternité du Tiers-Ordre de St-François fut portée avec des honneurs dues à cette société. Les porteurs furent: MM. Onésime Dufort, Hor misdas Bourassa, James Dillon, Ferd. R. Lamarche, Flavien Hamel, et Arthur Surprenant, accompagnés de Mesdames Georges Julien, Ben. Pothier, Thos. Melançon et Naz. Ricard. Mme Ferd. Hogue portait la croix.

Durant la messe la quête fut faite par MM. Flavien Hamel et Arthur Surprenant.

La Chorale St-Paul de Grand'Mère, aidée de la Chorale des élèves du Collège, sous la direction de M. F.-X. Jean Petit fit les frais du chant. On exécuta avec talent la messe des Morts harmonisée, M. le Notaire J.-P. Lalonde, et M. J.-Bte Gingras chantèrent le Credo, de Paure; M. Léo Dugal, le Miserere Minut Meï et les autres solistes furent: MM. Jean Petit, Eugène Garon, Ferd. Hogue, Omer Bernard, et Hector Lord.

Une importante délégation de Chevaliers de Colomb, membres du Conseil de Grand'Mère, ainsi qu'un groupe important d'élèves du Collège et du Convent suivaient le cortège, parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons aussi remarqué: M. William Vennes, de Barraute; Abitibi; M. Wilfrid Vennes, de Ste-Emelie de Lotbinière; M. et Mme David Laurin, de Montréal; M. et Mme Sylvio Vennes, M. et Mme Arthur Vennes; M. et Mme Eugène Bourassa; M. et Mme Théo, Dery, de Grand'Mère; Mme Pierre Thivierge, Mlle Juliette Vennes, de Grand'Mère; M. Chs Vennes de Shawinigan; Mlle Charlotte, et Biane Thivierge; MM. Jean-Paul, Léo et Robert Thivierge; Mlle Yolande et Céline Vennes; MM. Maurice, Marcel et Georges Vennes; Mlle Marguerite et Suzanne Bourassa; Mlle Léda Desaulniers; M. et Mme James Dillon, de Castleton, N. Y.; M. Edouard Bonenfant, Mme Raoul Lorrain, de Charlemagne; Mlle Eva Lemoine, des Trois-Rivières; M. et Mme Ferdinand R. Lamarche, M. et Mme Charles Lamarche, M. et Mme Donat Lamarche, M. et Mme Félix Gariépy, Mme Donat Jacob, Mme Arthur Laverge, MM. Léo Dugal, J.-O. Pelletier, H.-A. Bédard, J.-A. Nicole, P.-X. Faucher, M. et Mm J.-O. Beaulac, MM. C.-E. Paquet, J.-P. Lalonde, J.-Bte Gingras, J.-H. Dubé, Adam Lapointe, Eugène Garon, Omer Bernard,

Jean et Victor Petit; Hector Lord, M. et Mme J.-A. LeBlanc, Mme J. Quesnel; Mlle Quesnel; Mme Vve James Scully; Mme Eva Oscar Lord; M. et Mme Dosithé Leduc; Mme John Desbiens, M. et Mme J.-L. Champigny; Mme Frank Gauthier, Mme Dr Colin, Mme F.-X. Faucher, Mme Grindler; Mme Wilfrid Lacroix, Mme A. Doyon, Mme Ferd. Hogue, M. Arthur Lamarche, etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, etc., dont voici la liste:

Tributs floraux:—M. et Mme David Laurin, de Montréal; M. et Mme Théo, Dery; M. et Mme Rémi Hébert, M. et Mme Eugène Bourassa, Grand'Mère; M. et Mme Paul Belhumeur, de Montréal.

Bouquets spirituels:—La famille Dosithé Leduc, les Dames de Charité de Grand'Mère; Mme John Desbiens, M. et Mme J.-L. Champigny; M. et Mme Frank Gauthier, Mme Vve James Scully, M. et Mme F.-X. Faucher, M. et Mme Zene Grindler, M. et Mme Wilfrid Lacroix, la famille Amédée Doyon, la famille Ferdinand Hogue Sr, Mlle L.-da D-saulniers, M. Arthur Lamarche, de Grand'Mère; Mlle Francoise et Carmen Vennes, de Barraute; Abitibi, Mlle Germaine Vennes, de Barraute; Abitibi, M. et Mme Emile Allard; Mlle Dorothée, Carmen et Louise Lemoine; Mlle Fortunée Lacombe; M. et Mme Eugène Bourassa; Mlle Laurette Lblanc, Mlle Angeline Tessier, la famille Félix Gariépy, la famille Horace Nobert, la famille Donat Lamarche, la famille Pierre Thivierge, Mme Zéne Grindler, Mme Dan Gaudet, la famille Adélaïde Deschamps, de Grand'Mère; Mlle Marie-Marthe Vennes, de Barraute; Abitibi.

Offrandes de messes:—Les membres de la Chorale des Dames Tertiaires de Grand'Mère; les membres du Discretioire du Tiers-Ordre, de Grand'Mère; les familles J.-E. Marsan, de Montréal; et E. Bonenfant, de Charlemagne; M. et Mme William Bonenfant, de Montréal; les Artisans Canadiens-Français, de Grand'Mère; M. et Mme Charles Vennes, Jr de Shawinigan Falls; la famille William Vennes, de Barraute; Abitibi; M. et Mme Théo, Dery, de Grand'Mère.

Témoignages de sympathies:—La famille J.-A. Leblanc, Madame J. Quesnel, Mlle Brigitte et Antonia Quesnel; Dame Vve James Scully; Dame Oscar Lord, de Grand'Mère; M. et Mme E. Chartier, de Victoriaville; M. l'abbé J.-A. Langlois, curé de Barraute; Abitibi; les Dames Ursulines, de Grand'Mère; la Rév. Sœur St-Jean-Berchmans, de la Communauté des Sœurs Grises de la Croix-Verte St-Bernard de Shawinigan; les Frères de l'Instruction chrétienne, de Grand'Mère.

Télégrammes de sympathies reçus de:—La famille Ulric Gauthier et la famille Wilbrod Clermont, de Charlemagne; M. et Mme Jos.-C. Dery, de Limoilou; Mlle Marie Dery, de St-Raymond, etc., etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

SOIREE DES
ZOUAVES

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 17. — Les Zouaves sont à l'organisation, sous la direction de leur dévoué et actif aumônier, M. l'abbé J.-L. Cossette, vicar à St-Pierre, une belle soirée qui sera donnée à leur bénéfice à la salle du Poste No 1, mercredi, 16 décembre courant, à 8 h. p.m.

M. l'abbé H. Matteau, vicar à St-Pierre, et M. le Dr W. Lacroix qui ont fait le voyage à Rome, ce dernier comme délégué de la Compagnie locale des Zouaves Pontificaux, donneront, dans une des causeries certainement très intéressantes, leurs impressions de voyage.

Grand'Mère, 15. — M. Nazaire Ricard, Maire de Ste-Flore est passé quelques jours à Yamachiche pour assister aux délibérations du Conseil de Comté, du Comté de St-Maurice.

FUNERAILLES
DE M. ONESIME
BASTARACHE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 17. — Nous avons le regret d'annoncer la mort récente d'un vieux pionnier de notre ville en la personne de M. Onésime Bastarache, décédée ce jour derniers en la résidence de son fils M. Arthur Bastarache, de cette ville, à l'âge de 84 ans.

Le défunt laisse pour la pleurer, deux fils et une fille dont MM. Alcide Bastarache, de Ste-Flore et Arthur Bastarache, de Grand'Mère, ainsi que Marie-Anne, épouse de M. Arthur Côté de Lowell, Mass. Le défunt laisse aussi un frère jumeau, M. Sévère Bastarache, des Trois-Rivières.

Le service et les funérailles eurent lieu en l'Eglise St-Paul de la Grand'Mère au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Brunelle qui fit aussi la levée du corps.

A l'orgue la chorale St-Paul de la Grand'Mère fit les frais du chant sous la conduite de M. F.-X. Jean Petit, maître de chapelle.

Le défunt fut porté par MM. Louis Trépanier, Dolphis Bourassa, Laurent Lord, Adélaïde Belleville, Charles Doucet et Alfred Lessard, M. Thos. Melançon, portait la croix.

Durant le service la quête fut faite par MM. Dolphis Bourassa et Alfred Lessard.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: M. et Mme Arthur Bastarache, Grand'Mère; M. et Mme Alcide Bastarache, de Ste-Flore; M. Hector Bastarache, M. Méd. Marchand, M. A. Roussel, des Trois-Rivières, M. et Mme Adrien Berthiaume, de Shawinigan; Mme A. St-Onge, de Ste-Flore; Mme Louis Dancan, Mme William Labrèche; Mme Oscar Adams, Mme Laurent Lord, Mme Dolphis Bourassa, Mme Alfred Lessard, Mme Arthur Laverge, Mme Michèle Cutter, M. et Mme H. Garceau, Mme Jérémie Godin, Mlle Gabrielle Deshaies, Mlle Marie-Louise Lamirande, M. Wilbrod Dupont, M. et Mme John Gagné, Mlle Laura Gagné, M. Anthime Gagné, Mme Elz. LeBlanc, Mme Clet Lasbels, Mme Adjutor Blais, Mme Tés. Savoie, Sr. M. Adélaïde Quesnel, M. Landis Pratte, Mme Ferdinand Hogue, Sr, etc.

La famille reçut un grand nombre d'offrandes de messes, prières, fleurs etc.

A la famille en deuil nous plus sincères sympathies.

FETE AUX HUITRES

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 17. — Les membres de la Chorale de St-Bernard ont eu le plaisir de prendre part, mercredi soir, à une fête aux huitres qui leur était offerte par M. le curé H. Brousseau. Les huitres étaient excellentes et elles furent dégustées avec "enthousiasme". Grâce aux chaussonnettes de MM. E.-A. Delisle, O. Bédard et de quelques autres, la plus franche gaieté ne cessa de régner parmi les membres qui passèrent un joyeux "quart d'heure".

M. M.-J.-E. Drolet, au nom des membres de la Chorale dont il est directeur, remercia M. le curé Brousseau de sa belle générosité qui doit certainement s'interpréter comme un beau témoignage d'appréciation à l'égard des chœurs pour le dévouement dont ils ont fait preuve tout le long de l'année.

OUVERTURE
DES MAGASINS

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 17. — A partir de mardi dernier, 15 décembre, et jusqu'au Jour de l'An, les magasins resteront ouverts tous les soirs.

MAJORITE OFFICIELLE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 15. — D'après les derniers rapports de la récente élection partielle provinciale dans le Comté de Champlain, il appert que la majorité officielle obtenue par le candidat libéral M. Willie Grant, de Batiscan sur son adversaire conservateur M. l'Avocat Auguste Desilets, de Grand'Mère, serait de 558 voix.

Notes Sociales
des Chutes
Shawinigan

M. l'abbé R. Lafontaine, vicar à St-Bernard, est allé la semaine dernière à St-Stanislas pour assister aux funérailles de M. le Chanoine Théophile Joyal.

En visite chez M. et Mme L.-A. Jacques ces jours derniers: Mme Wilfrid Feeteau, de Québec; M. Charles Jacques, d'East Broughton et M. et Mme Joseph Jacques, de St-Joseph de Tring.

M. et Mme L.-P. Thibodeau, Mlle Yvette Nourry et M. Paul-E. Brillon, de retour d'une courte promenade à Montréal.

M. Arthur Paquin est parti pour une promenade de quelques jours à Montréal.

M. l'abbé O. Meunier, curé de St-Elie de Caxton, de passage en notre ville à la fin de la semaine.

SOIREE INTIME

Chutes Shawinigan, 17. — M. et Mme Orphir Ferron, de la 1ère rue, ont reçu ces jours derniers à un whist, Etienne présents M. l'abbé R. Lafontaine, vicar à St-Bernard, Mme Blaise Therrien, des Trois-Rivières, M. l'évêque et Mme Victor Lévassur, M. l'évêque et Mme Léon Bourassa, M. et Mme Onésime Boisvert, M. et Mme Louis Rousseau, M. et Mme Arthur Ferron, Mlle Bernadette Héroux, MM. Oza Vincent, A. Boisvert, etc.

Après les cartes, les invités furent conviés à une partie d'huitres qui fut elle-même suivie par un joli programme musical très réussi. Ce ne fut qu'à une heure très avancée que les invités se séparèrent emportant une excellente impression de cette soirée intime.

CHAMPLAIN
VS
DOLLARD

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 17. — Le "Champlain" (d'Almaville), qui tout récemment débutait d'une façon plutôt modeste, est devenu un adversaire redoutable pour le "Dollard", à tel point qu'il a fait subir un blanchissage à ce dernier.

Il est juste cependant d'ajouter que le Dollard avait auparavant remporté une victoire, très contestée toutefois, sur le Champlain.

Nous donnons ci-après les résultats de ces deux rencontres:

CHAMPLAIN

Emond	112	93	104	339
Larose	126	113	127	396
Lévassur	120	113	99	362
Boisclair	139	151	116	406
Dufresne	115	132	126	373

612 662 572 1876

DOLLARD

Veilleux	183	107	108	398
Baril	110	109	88	397

Avez-vous goûté la sa-
veur crémeuse du froma-
ge Baument.

En vente chez:

ULD. CARIGNAN

Agent pour les liqueurs

Christin

22, BADEAUX

Phone 122 et 1749

Dufresne	159	79	115	353
Beaudet	101	118	131	350
Girard	129	179	135	437

676 592 577 1845

CHAMPLAIN

Emond	136	126	143	405
Lévassur	142	138	164	444
Larose	128	116	139	383
Boisclair	156	137	177	470
Dufresne	98	113	105	346

660 660 728 2048

DOLLARD

Beaudet	113	89	102	304
Dufresne	100	82	118	300
Baril	98	131	121	350
Trudel	129	111		230
Grondin				136-136
Lebrun	115	134	129	378

555 577 506 1708

Champlain gagne les trois parties.

Grand'Mère, 15. — La plainte pour refus de pourvoir faite par Dame Hélène Boulard, contre son époux M. Aimé Clément vient d'être renvoyée par M. le Magistrat Marchildon, siégeant en Cour de Magistrat en notre ville, mercredi dernier.

Nous ne traitons pas, ni ne manipulons nos patients. Nous ajustons les articulations déplacées.



Dr C. P. McKay

148, Notre-Dame, Tél. 2189

PACIFIQUE CANADIEN

Croisières Extraordinaires

"Autour du Monde"
"Méditerranée"
"Antilles"

Sous la conduite de la plus grande organisation de voyages au monde.

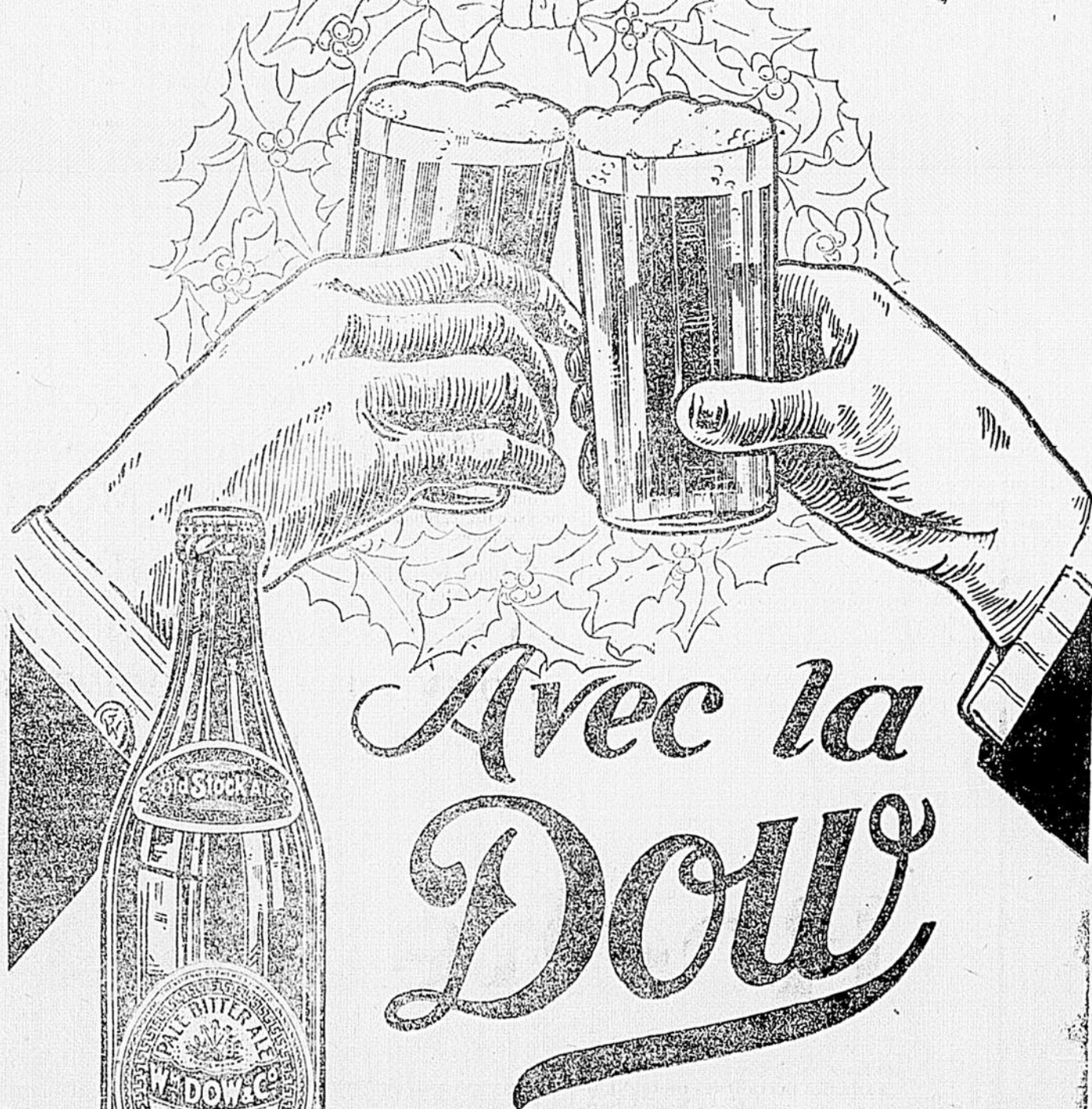
Départs à des dates commodes, dans les mois de Décembre, Janvier et Février.

Renseignements complets fournis au bureau de la ville,

178, rue Notre-Dame,

Trois-Rivières.

Un Joyeux Noël



OLD STOCK ALE - CAPSULE ALE

CROWN STOUT "PORTER"

Prime par la Force et par la Qualité

PLACEMENT

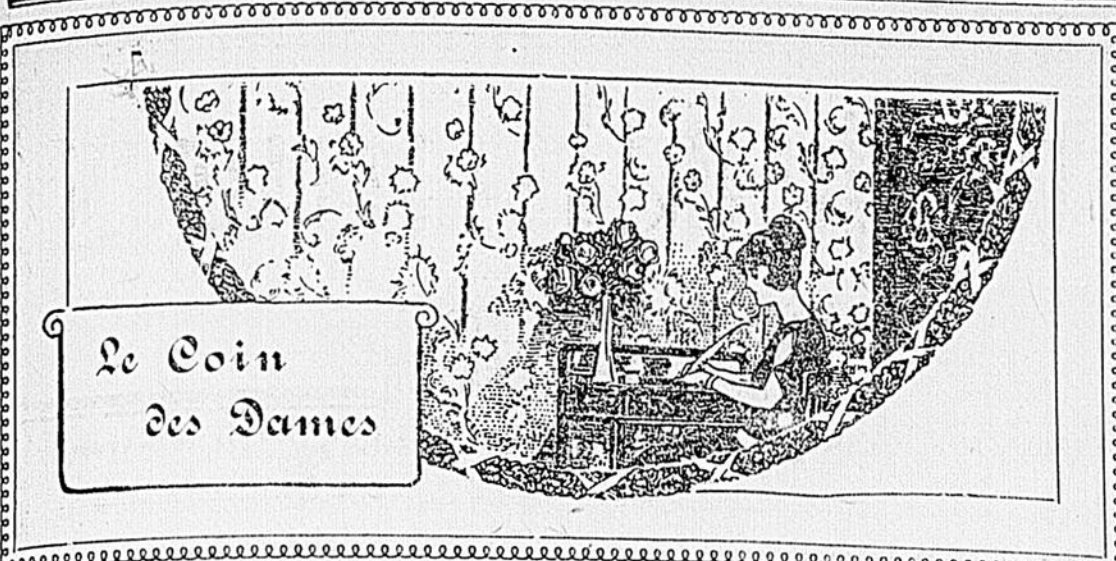
La Cité du Cap de la Madeleine offre en vente \$30,000. de débentures, 5 pour cent, de un an à vingt ans.

Le prix: le pair plus intérêt accru.

Avez-vous de l'argent à disposer? Adressez-vous au Greffier ou au Trésorier de la ville, car cette vente est faite de gré à gré.

ROMEO MORRISSETTE,

Greffier de la Cité du Cap de la Madeleine



PETITE ENQUETE

La "Petite enquête" ferme ses colonnes pour le "temps des fêtes; elle reprendra ses activités vers la fin de janvier. Nos amis après ce repos de quelques semaines n'en seront que mieux disposés à reprendre de nouveau la plume.

Le prix d'effort intellectuel pour le sujet à l'affiche:

"DANS QUEL ETAT DE VIE LA FEMME A-T-ELLE LE PLUS DE MERITE?"

est décerné à Lutin.

Nous félicitons les autres correspondants de l'enquête dont les réponses furent nombreuses et intéressantes.

Nous leur souhaitons de bien joyeuses fêtes.

Fleurette de GIVRE.

:: COURRIER DU COIN ::

Calinette:—Vous êtes la bienvenue toujours, chère Calinette, et j'apprécie fort ces moments de loisirs que vous consacrez à votre grande amie. Il n'y aura pas de nouvelle question à "l'enquête" durant le temps des "fêtes". Le papier kid, grand format, convient bien, mais l'autre est aussi généralement employé. Je fais vos salutations aux amis de la page. Au revoir.

Henriette de Chanterève:—Je reconnais toujours mes amies et je les accueille avec un réel plaisir. Vous pouvez toujours m'envoyer ces essais, mais pour les vers, je vous avertis que la censure est plus sévère. Faites attention à l'orthographe. Et bonjour ma petite

filie. Je demande pour vous, si me correspondante voudrait bien échanger des lettres avec vous.

Frileuse:—Vous me faites toujours plaisir lorsque vous venez causer ainsi avec moi. En effet vous savez employer votre temps. Vous pouvez écrire toutes les semaines si vous voulez je réponds à toutes les lettres que je reçois.

Marcel:—Gardons l'incognito ce-là vaut beaucoup mieux, ne trouvez-vous pas?

Genette:—Nous fermons la petite enquête pour un mois, j'en donne le résultat aujourd'hui. Il faudra vous reprendre après le jour de l'an. Au revoir.

Fleurette de GIVRE.

Secrète Sympathie

Chacun de nous va son chemin... Et nous nous connaissons à peine. Ainsi sa main, sa chère main, N'effleura jamais la mienne.

Et pourtant son cœur et mon cœur Visiblement battent ensemble. Le même sentiment vainqueur Fait que lorsque je tremble, Il tremble...

Mes yeux brillants cherchent ses yeux... Je me dis tout bas (ô folie!) "Comme il est beau!" Lui, tout joyeux, Se dit alors: "Qu'elle est jolie!"

Et voilà tout. Et nous passons, Indifférents en apparence, Tandis que, des mêmes frissons, Naît en nous la même souffrance...

Chacun des deux, au fond de soi, Sent que sa tendresse est connue; Mais chacun se fait une loi De la plus stricte retenue...

Et nous suivons notre chemin Semblant nous remarquer à peine... —Je partirai, sans que sa main Hélas! ait effleuré la mienne!

Mon Neveu

(A ma sœur M.-Rose)
Il nous était arrivé par un beau soir d'automne, alors qu'à la cime des cieux, la lune versait de son urne d'albâtre, les flots de sa limpide et mélancolique lumière.

Il était bien petit, et pourtant, en nos cœurs, la place qu'il occupait était bien grande. Déjà nous tissions des rêves roses en regardant son front gracile et ses minotelles fluettes, comme nous l'aimions! comme nous l'aimions!

Mais un matin, à l'heure où les étoiles blondes jettent un dernier regard à la terre qui s'éveille, notre cherubin aimé, trouvant sans doute l'exil trop laid, prit son essor vers le Paradis emportant notre amour et nos rêves. Il allait retrouver ses frères les anges, la terre n'était pas digne de lui. Qu'il était beau dans sa blanche toilette! tout mignon, tout rose, ses mains jointes comme si déjà il eut parlé à Dieu de ceux qu'il aimait, mais qui n'osaient le pleurer parcequ'il était heureux. Petit ange blanc qui était venu apporter des sourires sur la terre, pourquoi sitôt partir? A peine l'eau rémémorative du baptême a coulé ton front que déjà tu éprouves

la nostalgie des cieux. Mais ne murmurons pas, Dieu soit béni! Tu vas partir pour nous et nous entraîner à la suite, toi qui n'as pas souillé tes ailes à la poussière d'ici-bas. Nous irons souvent sur la petite tombe; ne nous verras-tu pas des cieux? nous la courrons de fleurs que tu offras à Dieu. Ton souvenir demeurera en nos cœurs, et lorsque la tristesse nous visitera, tu nous diras: "Courage un ange vous regarde".

Calinette.

PENSEE A MEDITER

A l'approche de la grande fête de Noël, partout l'on voit des affiches portant les mots: "Faites vos achats de Noël à bonne heure." Et l'on se hâte d'acheter, les cadeaux, petits pâtés, mets recherchés. Mais, songe-t-on à préparer un peu son âme pour la visite de Celui qui est venu pour opérer notre salut? Y pense-t-on?

CE QUI SE COMPREND BIEN

C'est que des individus en rupture avec la morale et la vertu haïssent la religion et écrivent contre elle toutes sortes de sottises, car la religion est une école de morale et de vertu.

Le Jardin d'Agrément

Novembre est le mois du plein épanouissement de cette admirable et étrange fleur qu'est le chrysanthème. Si l'on veut que ces fleurs coupées se conservent longtemps on les récolte au moment précis où les pétales du centre ont fini de se développer. On arrache en novembre les chrysanthèmes, soit sous un simple toit de vitrage pour qu'ils soient abrités de tous côtés; soit dans la serre froide dont on laisse les fenêtres ouvertes.

En novembre, on peut encore planter en pleine terre quelques oignons de tulipes, d'anémones, de jacinthes, de renoncules, de narcisses et de lis.

On arrache les tubéreuses des glaïeuls, des dahlias, du caladium et des montbretias, dont on aura coupé les tiges à dix centimètres du sol quelques jours auparavant.

On arrache les canna avec la motte, puis le lendemain on place les bulbes dans la serre où on les arrose très légèrement de temps en temps.

On rabute les tiges des bégonias tubéreux à quelques centimètres du sol, puis on arrache les oignons quelques jours plus tard. On les fait sécher à l'air lorsque le temps est sec et on les conserve ensuite sans toucher aux racines.

Vers le milieu du mois on coupe un peu plus tard lorsque la saison est clémente, on protège la tête des rosiers à haute tige avec de la paille.

On empaille également l'eulalia japonica, les gyncrums et les hortensias lorsque leurs feuilles sont tombées.

On coupe de feuilles sèches les rosiers francs de pied, les alstroemères, les hibiscus et l'on croise sur l'amas des feuilles, pour que les grands vents ne les emportent pas, des ficelles fichées en terre à leurs extrémités par de petits piquets.

On sème encore en pleine terre, en novembre, quelques variétés de fleurs: pieds d'alaouette, coquelicot double, godetia, thlaspi, pavot double.

On laboure en grosses mottes les corbeilles et les plates-bandes afin de laisser s'aérer la terre.

On prépare des trous et des tranchées pour les plantations d'arbustes décoratifs. Ces trous ont pu être préparés depuis longtemps. On raccourcit un peu l'extrémité des racines des arbustes avant de les planter; puis on trempe le pied des plantes dans une bouillie de terre et de bouse de vache. Avant de les confier à la terre on place les racines sur une petite éminence de bonne terre au milieu du trou; on les recouvre ensuite en tassant suffisamment pour qu'il n'y ait pas de vides autour de ces racines.

En serre chaude et en serre tempérée on ne mouille plus les plantes qu'avec une extrême circonspection. La végétation sommeille; un excès d'eau ferait péricliter et mourir les racines. On fait la toilette des plantes: on enlève les feuilles mortes, les tiges qui pourrissent; on lave avec une brosse rugueuse les pots couverts de mousse verdâtre ou de matière visqueuse.

Claude Montorge.

LES MORTS

"Ils ont aussi passé sur cette terre; ils ont descendu le fleuve du temps; on entendit leurs voix sur ces bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils? Qui nous le dira? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!"

Pendant qu'ils passaient, mille ombres vaines se présentaient à leurs regards: le monde que le Christ a maudit leur montra ses grandeurs, ses richesses, ses voluptés; ils les virent, et soudain ils ne virent plus que l'éternité. Où sont-ils? Qui nous le dira? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!

Semblable à un rayon d'En-Haut, une Croix, dans le lointain apparaissait pour guider leur course, mais tous ne la regardaient pas. Il y en avait qui disaient: "Qu'est-ce que ces flots qui nous emportent? Y a-t-il quelque chose après ce rapide voyage..." et comme ils disaient cela les rires s'évanouissaient... Il y en avait aussi qui, l'œil fixé sur le couchant, dans un recueillement profond, semblaient écouter une parole secrète... Et entraînés péle-mêle, jeunes et vieux, tous disparaissaient, tel le vaisseau que chasse la tempête...

Et nous aussi, bientôt nous irons... Où? Qui nous le dira? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!"

Cité par Pierre L'Ermite.

Vous avez dit en votre vie beaucoup de paroles inutiles; cherchez à en dire autant d'utiles et de saintes.

Vble Thomas A Kempis.

LA BELLE PROMESSE

Frémillante dans sa fragilité de fillette blonde, Antoinette s'écria:

—C'est affreux!
—Oui, répondit l'industriel, on a trouvé ce malheureux le crâne fracassé à coups de marteau, son portefeuille ouvert et vide à côté de lui.

—C'est horrible!
Le plus terrible, c'est que mon secrétaire, qui avait consenti à loger cet ingénieur pour la durée de son séjour, a brusquement disparu sans avoir sollicité de moi aucune autorisation d'absence.

—Père lança la jeune fille, indignée du soupçon déposé, tu ne supposes pas que Gaston Miot, ton bras droit depuis cinq ans, devenu notre ami...

—Je ne suppose rien ma fille, je constate. On a vu hier les deux hommes se promener ensemble; aujourd'hui, l'un d'eux est assassiné, dépourvu d'une somme importante, et l'autre en fuite... Oh! combien je me félicite, ma petite, d'avoir retardé vos fiançailles lorsque Miot m'a demandé la main...

Le scandale aurait rejaili sur nous. —Père, père, interrompit-elle, que dis-tu? Que penses-tu? Il y a dans ce drame une abominable coïncidence. L'absence de Gaston au moment de la découverte du crime ne prouve rien. Cet horrible malentendu sera dissipé dès son retour.

—S'il ne revient pas entre deux gendarmes.

—Cela ne prouverait pas sa culpabilité... seulement que la vérité ne serait pas encore établie.

L'industriel regarda sa fille. La tête rejetée en arrière, les bras croisés sur la poitrine, elle semblait barrer la route à tous ceux voulant attaquer l'ombre de l'absent placé derrière elle. Touché de ses sentiments généreux et nobles, il l'embrassa.

—Tu es une brave enfant! Je souhaite que tu aies raison.

Cet espoir formulé sans conviction, repris par le souci directoral il pria Antoinette qui, souvent, au temps des grandes presses, collaborait aux écritures, d'aller rédiger les lettres dont il avait annoté les réponses, afin qu'elles pussent partir le jour même. Puis, de son pas traînant d'homme déjà fatigué, le patron regagna ses ateliers, inquiet que ses ouvriers à parler du drame, oubliassent leur tâche.

Lorsque Antoinette pénétra dans le bureau assigné au secrétaire, elle eut défaillir d'émotion: penché sur sa table, Gaston Miot expédiait comme à son habitude, le courrier de l'usine.

Accourée à la muraille, la jeune fille balbutia:
—Vous êtes revenu?
—Il y a un quart d'heure, répondit-il. J'attendais monsieur votre père pour m'excuser de ma longue absence et la lui expliquer.

Antoinette hésita une seconde, puis, poussée par l'angoisse, demanda:

—Pourquoi êtes-vous parti?
Sans cesser d'écrire, très maître de lui, le jeune homme déclara: La veille, à la fermeture des ateliers, inquiet de ne pas avoir de nouvelles de son jeune frère malade, il était parti à bicyclette pour aller le voir. Il avait cru abréger sa route en prenant par la forêt, mais s'était si bien égaré qu'il avait erré jusqu'au jour sans seulement rencontrer une âme qui vive. Le bon chemin enfin retrouvé, confiant dans l'indulgence de son patron, il avait préféré prendre une demi-journée, qu'il rattraperait dans une veillée et aussi, l'avait poussé...

Mais il se tut, se mordant les lèvres.
Rapprochée de la table, elle précisa sa question:
—Vous savez l'effroyable nouvelle?

—Oui. Dès mon arrivée, le concierge de l'usine m'a informé... Si bon garçon, c'est navrant!... Dire que, sans la chute de mon frère, j'aurais été là!... Ce meurtre atroce n'aurait sûrement pas été commis... Un homme de police m'attend au rez-de-chaussée pour me conduire auprès du juge d'instruction. Je suis le seul qui croie capable de lui donner quelque indication. Pourtant, je ne sais rien, absolument rien...

—Le marteau vient de nos ateliers... Vous ne lui connaissiez pas d'ennemi?

—Aucun, répondit-il, en consultant une nouvelle lettre.

Mais avant de reprendre son stylo, le jeune secrétaire regarda l'heure. Il tressaillit. L'argousin allait s'impatienter. Sa compagne ne voudrait-elle pas avoir la complaisance de mettre sous enveloppe le courrier terminé? Cela l'avancerait un peu.

Rassurée par son calme, docile, elle s'assit en face de lui, ainsi qu'elle le faisait souvent depuis qu'une chaste tendresse les poussait tous les deux au désir de s'unir.

Tout en traçant rapidement les formules commerciales, le jeune homme voyait les jolies mains blanches de l'aimée s'agiter gracieusement. Alors la tentation fut trop

forte. Il saisit un objet placé près de son bureau et, dans un élan passionné, emprisonna les deux menottes, sans qu'elle songeât à les libérer, puis timidement, glissa, au doigt de l'une d'elle le cercle symbolique.

—Vous serez ma femme? souffla-t-il.

—Oui, murmura-t-elle, refermant la main en signe de consentante fidélité.

Cet achat est la vraie cause de mon retard, avoua-t-il. J'ai couru tous les bijoutiers, jamais je ne trouvais de saphirs aussi bleus que vos yeux.

Soudain, la porte s'ouvrit sous la poussée brutale du policier lassé de sa vaine attente dans la cour. A la vue de Gaston Miot, l'homme poussa un soupir de soulagement.

—Vous avez fini de mettre de l'ordre dans vos papiers? Il faut partir; le juge doit s'impatienter.

Le jeune homme repoussa la correspondance achevée, prit posément son chapeau et passant près d'Antoinette, murmura:

—A tout à l'heure, ma chère fiancée.

La porte refermée sur celui qu'elle aimait, la jeune fille, angoissée, écouta le pas des deux hommes se perdre dans le couloir. Etait-elle venue l'arrêter? L'innocent aurait-il la douleur de se voir en prison?

Elle se dressa épouvantée. Une clameur explosait, une clameur à la fois terrible et sinistre: "A mort, l'assassin! à mort! à mort!" Les ouvriers et la foule massée à la sortie accueillait ainsi l'infortuné. Tout le monde le croyait donc coupable.

Antoinette se prit à trembler, ses paupières aux longs cils cahérent ses yeux hagards, sa joue décolorée s'inclina sous le poids de la gerbe d'or de ses cheveux et elle ne bougea plus, la vie un instant suspendue par la violence de la torture.

Un long mois après, le véritable assassin enfin arrêté, les deux jeunes gens officiellement fiancés, se retrouvaient dans le même bureau où le policier était venu chercher le coupable présumé. Devant une large croisée qui donnait sur le parc, ils assistaient, sans la voir sûrement, à l'agonie d'une belle journée d'été. Profitant de l'instant de solitude, Gaston, posa la question qui le préoccupait depuis l'injuste incarcération.

—Petite Antoinette, le jour où vous avez accepté ma bague de fiançailles, saviez-vous la monstrueuse accusation qui pesait sur moi?

La tête baissée, comme à l'aveu d'une faute, elle balbutia:

—Je le savais.

Alors, ému, il lui prit les mains pour les porter dévotement à ses lèvres, mais ce fut d'abord une larme qui les effleura.

Daniel Riche.

Souffrir! C'est le mot qui domine toute vie, l'ombre perpétuelle jetée sur toutes nos pensées, l'apparition inéluctable qui se lève à l'horizon de nos amours et de nos espoirs. — Pierre l'Ermite.

LA BONNE CUISINE

GATEAU AU CARAMEL

Prenez une tasse de sucre, trois cuillerées à thé de beurre, trois œufs, une demi-tasse de lait, une tasse et demie de farine, deux cuillerées à thé de poudre d'allemande.

Faites cuire en couches séparées, superposez et garnissez avec une glace au caramel.

POULET A LA TARTARE

Un jeune poulet, un œuf, trois-quarts de tasse de graisse, des croûtes de pain, sel et poivre au goût et cornichons.

Nettoyez votre poulet et coupez en deux; enlevez la poitrine et saupoudrez de sel et poivre, faites fondre une demi-tasse de graisse dans une poêle et faites-y frire votre poulet; enlevez-le et placez entre deux plats avec un persil pour le plat; laissez refroidir puis trempez dans un œuf battu, et roulez dans les croûtes de pain; faites fondre le reste de la graisse et versez sur les morceaux de poulet; roulez encore dans la croûte de pain, et faites frire dans la graisse très chaude. Servez avec une garniture de cornichons hachés. Servez chaud.

CHOU-FLEUR A LA CURRY

Quatre cuillerées de graisse, un chou-fleur, un oignon tranché, une petite cuillerée de poudre "curry", une cuillerée de jus de citron, une pincée de sel, une tasse de bouillon ou d'eau.

Faites bouillir votre chou-fleur dans l'eau salée; ensuite asséchez et coupez par morceaux de la grosseur d'un œuf. Faites frire votre oignon et ajoutez la poudre "curry", le jus de citron, et le bouillon; faites mijoter quinze minutes et versez dans une autre poêle; ajoutez le chou-fleur et le sel et laissez encore mijoter quinze minutes. Servez chaud.

Mélez alternativement dans un bol à salade les tranches de tomates et d'oranges, enlevez le jus du haut, et dessous, des oranges, et ajoutez une quantité égale de vinaigre; ajoutez la graisse, et le sel au goût; versez sur les fruits et saupoudrez de persil haché.

LA VIE GAIE

L'ORATEUR INCOMRIS

L'histoire ne le dit pas, mais il en arriva, une fois, un bien bon à l'ancien Démosthène, le brillant orateur athénien.

C'était environ en 360 avant Jésus-Christ, ce qui ne nous ramène pas. Cette année-là, le grand tribun, plus tard inégalé, en était encore, pour se perfectionner dans son art, à employer les petits trucs que l'on sait: suspendre une épée nue au-dessus de sa tête pour arriver à parler avec le minimum de gestes; se raser le crâne d'un seul côté pour que la honte de sortir ainsi fait l'obligeait à rester à son travail; pérorer sur la grève pour dominer le bruit de la mer; escalader les collines de son pays au pas de course pour développer son souffle, etc...

On se demande où il allait chercher tout ça!

Mais la chose la plus épatante encore qu'il imagina, ce fut, dans le but de corriger son défaut d'élocution, de parler la bouche pleine de petits cailloux!

Ca, c'était vraiment une trouvaille.

Dès l'instant où il l'employa, Démosthène, fit des progrès inouïs dans l'art oratoire. Chaque jour, pour sa seule satisfaction et aussi, peut-être, pour celle de quelques voisins, il entreprenait de magnifiques sujets qu'il développait à fond, soignant l'exposé, appuyant sur le morceau de résistance et gonflant la péroraison. Quel splendide orateur!

Peu à peu son petit cercle d'assistants s'agrandit.

Lui, sûr de soi, le geste sobre et la bouche pleine, il récitait sa première "Philippique", ou encore il parlait du "Cithurne à travers les âges", à moins qu'il ne dissertât sur la "Jeunesse d'Epaminondas". Ah! l'on peut dire qu'il l'avait vaincu son défaut d'élocution.

Et comment!

Or de tout ceci on parlait fort dans la région, si bien qu'un matin, Démosthène vit un envoyé d'Olynthe, la ville voisine, se présenter à lui avec un salut des plus respectueux.

—Maitre, lui dit l'envoyé, le bruit de la réputation est venu jusqu'à Olynthe où je demeure. Consens-tu à venir, dimanche, prononcer un discours dans notre ville? C'est justement la distribution des prix et...

—J'accepte! répondit Démosthène avec empressement.

Et s'étant entendu avec l'envoyé d'Olynthe au sujet de l'heure et du lieu de la cérémonie, il le renvoya dans sa patrie chargé des plus riches présents.

Après quoi, il se frotta les mains à l'antique, le cœur inondé d'allégresse.

Songez donc, il allait prononcer enfin son premier discours en public!

Le jour de la distribution des prix d'Olynthe étant arrivé, le peuple se rassembla sur la place principale, occupant les gradins qu'on y avait aménagés.

Toute l'aristocratie était déjà là, ainsi que la fleur des belles-lettres et des arts.

On savait que Démosthène, le fameux Démosthène, l'incomparable orateur, parlerait sur le sujet suivant: "Philippe de Macédoine est-il plus grand que les Propylées?" Et l'on commençait à trépigner d'impatience.

—L'orateur! L'orateur!... criaient-ils sur l'air des "Lampions".

Enfin Démosthène arriva. Il salua la foule qui fit silence, rassembla les plis de sa robe, monta jusqu'à la tribune, s'installa, contempla la populace assemblée, sourit orgueilleusement, agita ses manches, ouvrit la bouche...

—Peuple d'Olynthe!... essaya-t-il d'articuler.

Mais à ce moment, on le vit pâlir, perdre contenance, suer à grosses gouttes, et porter la main à son front comme quelqu'un qui se sent pris de vertige.

—Peuple d'Olynthe! tenta-t-il encore.

Hélas! rien ne voulut sortir.

Figurez-vous que ce grand étourdi "avait oublié d'emporter ses petits cailloux!"

Jules Rivet.

C'est que des catholiques sérieux achètent et lisent les journaux qui insultent la religion que les honnêtes gens estiment et respectent toujours.

SALADE AUX ORANGES ET TOMATES

L'AGE SCOLAIRE

(Suite de la page 1)

le jour." (Encycl. Sapientiae chr. 10-1-1890).

"De voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit." (Encycl. Affari vos, 8 déc. 1897).

Conséquemment il appartient aux parents de confier leurs enfants pour la simple surveillance comme pour l'éducation et l'instruction, quand ils le veulent et à qui ils veulent, réserve faite des droits de l'Eglise. Les institutrices et instituteurs sont leurs auxiliaires, leurs délégués auprès des enfants.

La coopération dans l'érection et le maintien des écoles est de nécessité évidente. Pour notre population elle s'impose plus tôt ou plus tard, selon les familles. Lorsque les enfants sont nombreux et les ressources modiques, les parents sont forcés plus tôt, et ils en sont les seuls juges, de coopérer avec leurs voisins pour l'organisation d'école. S'ils ont besoin d'aide pour éduquer et instruire de tous jeunes enfants, ils ont droit de s'assurer les services d'institutrices à l'âme et au dévouement maternels.

Droits et devoirs de l'Etat

"Au pouvoir civil incombe, vis-à-vis des sujets, une double mission, l'une principale et absolue, l'autre secondaire et conditionnelle: la première est une mission de justice et de tutelle juridique, la seconde une mission d'assistance et de progrès. Protéger d'abord les droits, puis, selon que les besoins le requièrent, aider les intérêts: telle est la formule, précise et lumineuse, par laquelle les philosophes et les économistes définissent le rôle immédiat de la puissance publique.

"En sa qualité de protecteur des droits et de gardien de l'ordre public, on ne saurait nier qu'il peut et doit exercer sur toute institution scolaire un contrôle répressif.

"La où l'infraction des règles fondamentales de l'hygiène crée pour les enfants et pour la santé commune un péril grave, l'intervention de la puissance civile est permise, nécessaire même: tous en conviennent."

"Cette mission d'ordre, cette fonction de vigilance extérieure exercée par la puissance civile, s'étend-elle jusqu'au droit de contrôle préventif? En d'autres termes, l'Etat peut-il, pour assurer la salubrité matérielle et morale des écoles les soumettre d'avance à certaines conditions hygiéniques?" (Mgr Paquet, passim)

Dans certaines limites, oui.

"Un principe de haute portée, énoncé par l'illustre pontife Léon XIII dans sa mémorable encyclique sur la question ouvrière, et dont la lumière rejait sur le problème scolaire lui-même, nous servira ici de boussole. Dans tous ces cas où le pape après avoir énuméré les différents maux dont souffrent les travailleurs, il importe de recourir, sans toutefois dépasser certaines limites, à la force et à l'autorité des lois. Ces limites seront déterminées par la raison même qui appelle le secours des mesures légales: c'est-à-dire qu'il ne faut pas s'avancer ni rien entreprendre au-delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers." (Encycl. Rerum novarum, 16 mai 1891).

Dans la présente question de fréquentation scolaire précoce, s'il y a certains dangers pour l'hygiène publique, que l'Etat prenne les mesures raisonnables habituelles ou accidentelles pour protéger le public, mais qu'il se garde bien de violer les droits des parents. Avant de leur défendre d'envoyer leurs enfants aux écoles primaires, leurs écoles à eux, pas au gouvernement, il devra épuiser toutes les précautions conseillées par la science. Si les groupements libres et passagers des enfants à l'école sont un danger public, quel châtiment leur infliger pour être logiques, ne faudra-t-il pas exiger dans nos orphelinats? L'Assistance provinciale n'y suffira pas, il va falloir faire appel au fédéral. Nous nous rassurons cependant, car la Faculté sera bien loin de l'unanimité, à moins que le manque de logique soit un mal professionnel.

Nous ne nous attardons pas sur ce point, car il est évident que la santé publique n'est pas menacée par la fréquentation scolaire précoce au point d'exiger des mesures extrêmes.

Notre loi et le gouvernement

Quels sont les devoirs et les droits du Gouvernement provincial à l'é-

gard de notre loi scolaire? C'est un droit de protection. Protéger les droits des parents qui ont des enfants.

Selon notre législation actuelle les parents ont toute leur vie pour payer la loi de l'instruction de leurs enfants.

Ils ont ainsi l'avantage de n'avoir pas tout à payer lorsque les charges de famille sont précisément plus fortes. Ils sont obligés à une heureuse coopération. S'il en était autrement l'instruction dans notre province ne serait pas ce qu'elle est. Pour apporter quelques changements au présent ordre de choses, nous sommes d'avis que le gouvernement devrait avoir l'avis spécialement demandé des parents qui ont présentement des enfants de 5 à 7 ans, et même si la majorité souhaite quelque changement il faudrait encore reconnaître aux parents le droit de coopérer au maintien de classes pour leurs enfants, tel que déjà admis par l'article 2547, pour les petits de trois ans et plus.

Les parents des enfants de 5 à 7 ans n'étant obligés à la rétribution mensuelle que s'ils envoient leurs enfants à l'école (Article 2744, de la Loi de l'Instruction Publique), paient donc spécialement une partie des dépenses qu'ils occasionnent, profitent des taxes des Compagnies, et n'occasionnent qu'un léger surplus de frais aux autres propriétaires: ceux-ci d'ailleurs en très grande majorité, ont déjà bénéficié et bénéficieront d'une semblable situation. Serait-il raisonnable de profiter du nombre pour priver la minorité de jouir des mêmes avantages? Et si en définitive ceux qui avaient davantage, ont payé davantage, ça n'aura été que justice.

Quoiqu'il advienne, tout changement apporté à la loi actuelle équivalra tout simplement à reconnaître aux commissions scolaires le droit d'exiger une rétribution mensuelle spéciale, pour ces enfants de 5 à 7 ans. Cette affirmation aurait besoin de précisions trop longues pour être données ici.

Outre ce droit et ce devoir de protection, le Gouvernement Provincial a un droit d'assistance, et un droit de suppléance qu'il n'a pas l'occasion d'exercer dans notre province vu notre organisation religieuse. Il exerce présentement son droit d'assistance par l'intermédiaire du Conseil de l'Instruction publique.

Conseil de l'instruction publique

Nous ne voudrions pas être en reste de compliments: nous faisons nos tous les éloges que les Evêques ont faits de notre système scolaire. Mais nous n'oublions pas les réserves! "Notre système scolaire est susceptible d'amendements. C'est qu'en effet, malgré les pouvoirs et les avantages qu'il accorde à l'Eglise et aux parents, ce système dépend encore plus que de raison de l'autorité de l'Etat. Non seulement l'Etat nomme le surintendant et les membres laïques du Conseil de l'Instruction publique, mais c'est lui qui par son approbation met en force les décisions de ce Conseil; c'est lui encore qui nomme les inspecteurs d'écoles ainsi que (sur la recommandation du Conseil) les professeurs, les directeurs et les principaux des écoles normales; c'est lui aussi qui ouvre aux élèves la porte de ces institutions." (Mgr Paquet, p. 322).

Donc: le gouvernement a la part plus large qu'il n'a droit! "Il faudrait améliorer notre système d'éducation en le soustrayant de plus en plus aux agissements politiques", et non pas "sous de futilles prétextes le détériorer en le marquant de cette empreinte de laïcisme dont l'Europe nous offre de si douloureux exemples."

"Nous verrions avec bonheur notre organisation scolaire se modifier en ce sens: par exemple, le Conseil de l'Instruction publique, rendu plus indépendant de l'Etat, exercer une autorité souveraine dans ses décisions, nommer et révoquer lui-même les inspecteurs d'écoles, ou du moins jouir du droit d'être consulté en ces matières de même que dans le choix de ses membres laïques destinés à représenter les pères de famille." (Mgr Paquet, p. 325).

Si nous avons fait ces longues citations, c'est afin que l'on conclut plus facilement avec nous:

Loi Que de sa propre initiative sans que le bien commun soit nettement en cause, le Gouvernement n'a pas le droit de porter une at-

Os et jointures souffrent du dérangement des nerfs.

Nous agissons sur la cause elle-même.

Voyez votre chiropraticien

Dr C. P. McKay

148, Notre-Dame, Tél. 2189

teinte, si légère soit-elle, aux droits des parents; changer la loi;

2o. Que le Comité de l'Instruction publique, dans ses membres laïques, créatures du gouvernement, ne représente pas assez les parents pour parler en leur nom;

3o. Qu'il faudrait une manifestation d'opinion entièrement libre et éclairée, de la part des parents, et encore faudrait-il protéger les droits des opposants, comme nous l'avons dit précédemment. Dans les circonstances présentes c'est aux parents qu'appartient le droit de demander le changement que l'on préconise. Même sur cette question, les commissaires ne pourraient prendre de décision qu'après consultation des parents dont ils sont les mandataires.

Nous tâcherons plus tard d'établir que les parents ne devraient pas faire de telles démarches, mais plutôt s'unir et travailler de toutes leurs forces afin qu'on respecte et conserve leurs droits et ceux de l'Eglise". (Encyclique: Militantis Ecclesiae, de Léon XIII, 1er août 1897).

Paul Lejeune.

DEVOUEMENT SACERDOTAL

New-York, 17.—S'avancant au milieu de la plus complète obscurité, mais intrépides en face du devoir, cinq prêtres catholiques romains ont bravé une mort imminente, vendredi soir, lorsqu'ils sont allés, accompagnés de pompiers, et de médecins administrer les derniers sacrements et porter secours à huit ouvriers qui venaient d'être ensevelis sous les débris d'une résidence de la 47e rue qui s'était écroulée alors qu'elle était en réparations. A un certain moment, ils furent appelés pour fermer les yeux à un mourant, et pendant quatre heures ils restèrent aux côtés de deux autres malheureux qui respiraient encore, mais qui étaient dans un état d'hystérie et dont la tête seule émergeait des amas de plâtres, de bois et de briques entassés sur eux.

Bien que cinq des huit ouvriers aient été sauvés presque immédiatement après l'accident, tous avec l'aide d'un prêtre qui fut le premier à pénétrer à travers les débris, trois autres furent emprisonnés pendant plus de six heures sous les piques de construction et les briques accumulées sur eux.

Après sept heures d'un éreintant travail, un des ouvriers encore vivant et le mort étaient encore sous les débris. Leur autre compagnon, Joseph Blanco, fut retiré après six heures d'efforts et transporté en toute hâte à l'hôpital où l'on constata qu'il était grièvement blessé. Un prêtre, "Father Caldwell" comme on l'a appelé tout simplement, se précipita dans la bâtisse effondrée quelques minutes après l'accident et quand les pompiers arrivèrent ils le retrouvèrent en train de ramener des débris tout en priant auprès de l'un des ouvriers. Quelque moment après il était rejoint par le Père Joseph McKenna, de l'Eglise de St-Malachie, et par le Père Bernard McQuaid, de St-Patrick. Hier soir deux autres prêtres les Pères Edward Dargan et James Carney, arrivaient sur les lieux se joignant

du chapeau d'acier de pompier et pénétraient à leur tour dans les débris enchevêtrés.

Ils travaillaient sous la menace d'un danger constant. Les pompiers craignaient de remuer les débris tant que les pans de murs restés debout n'auraient pas été solidifiés, mais en dépit de leur situation dangereuse, les vaillants prêtres passèrent plus de quatre heures à ramener de leurs mains seules les briques et les morceaux de mortier pour libérer les victimes.

ST-FRANCOIS D'ASSISE

Feu Mme Joseph Biron

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Joseph Biron, née Caroline Bourgeois décédée à Québec chez sa fille Mme J.-E. Biron. La défunte s'est éteinte à l'âge de soixante-cinq ans et dix mois. Atteinte d'une cruelle maladie elle luttait avec une énergie admirable et elle fit généreusement le sacrifice de sa vie. La défunte laisse pour pleurer sa perte deux filles Madame J.-E. Biron et Mme Jos. Bellemare, deux fils: Joseph et Emile Biron; une sœur Mme Louis Gagnon et un frère J.-B. Brassard, tous deux des Etats-Unis.

Le service et la sépulture eurent lieu aux Trois-Rivières le 24 novembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Conduisaient le deuil ses deux fils: Joseph et Emile Biron; ses gendres: Joseph Bellemare et Emile Biron; ses petits fils: Roland Bellemare, Adélaïde et René Biron, Jules Biron, sa belle-sœur Mme Sam Schiltz; son beau-frère, Damasse Duval de Pointe-du-Lac; ses cousins: John Bourgeois et son fils; ses neveux Adélaïde Schiltz et sa dame de Pointe du Lac, Mme Gagnon, sa nièce, des Trois-Rivières, Mme Lemieux du Cap de la Madeleine; M. et Mme Henri Bellemare, St-Grégoire; M. Alide Bellemare, Banlieue des Trois-Rivières; M. Siméon Biron et Philippe Biron de Pointe-du-Lac; Mme F.-X. Piché, M. et Mme Ernest Comtois et Mlle Comtois, Mme Lantôt ainsi que bien d'autres.

Les familles Biron remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Joseph Biron soit par offrandes de messes bouquets spirituels visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LES BROSSES

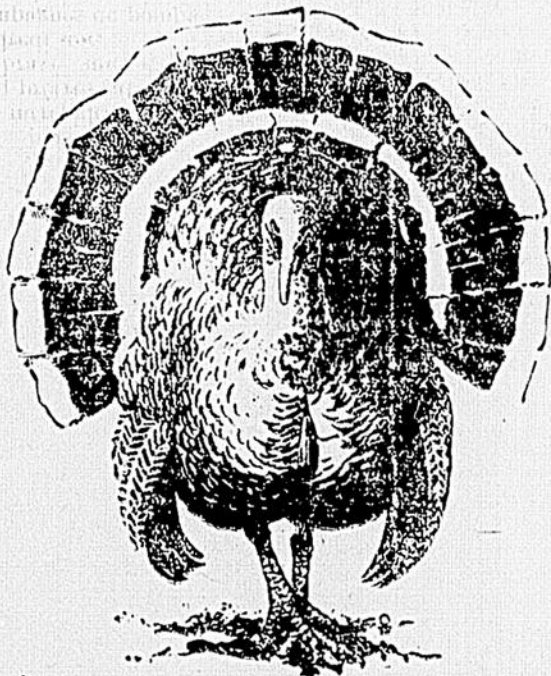
FULLER

Ceux qui désireraient se procurer ces fameuses Broses Fuller pourront s'adresser à

M. J. W. Boucher

64, rue Laurier, Tél. 1840-J

Les Trois-Rivières.



ACADEMIE DE LA SALLE

Association des Anciens Elèves, Inc.

RAFLE DE DINDES

Lundi, 21 décembre

à 8.30 heures du soir.

Vente de Fourrures

Pour les Fêtes

VOYEZ NOS PRIX. ILS EN VALENT LA PEINE!

MANTEAUX, MOUTON DE PERSE



\$275.00 jus- \$435.00
qu'à

SEAL CHAPAL

garni d'écureuil, Alaska. Régulier \$250.00. Pour... \$190.00

SEAL CHAPAL, uni avec collet plissé. Régulier \$150.00. Pour... \$115.00

RAT MUSQUE

Naturel. Régulier \$250.00. Pour... \$170.00

SEAL D'HUDSON

Régulier \$375.00. Pour... \$275.00

CHAT SAUVAGE

Paletot pour Hommes. Régulier \$425.00. Pour... \$365.00



Robes de Qualite a \$5.00

50 robes en Poiret, serge et velours. Ces robes sont de belle qualité et de modèles nouveaux. Circulaires ou à godets, à effet de deux pièces ou un seul morceau, manches longues, collet de fantaisie. Nuances diverses. Toutes les grandeurs. Notre prix spécial

\$5.00

Manteaux pour Dames

Valeurs jusqu'à \$60.00



Ces manteaux vous sont offerts aux prix les plus bas de la saison. La plupart de ces manteaux représentent une valeur de plus de \$60. Les draps et tissus les plus nouveaux ont servi à leur confection. Ces modèles sont richement garnis de fourrure et doublés de crêpe Canton de qualité. On retrouve dans ce lot des modèles à godets. Toutes les grandeurs pour convenir à toutes les tailles de 16 à 42.

Notre Prix Spécial

\$24.00

ROBES DE CHAMBRE POUR FILLETES

Robes de chambre en beau tissu Beacon à jolis dessins à carreaux et fleuris. Couleurs: bleu-Alice, gris, rose, vert. Copenhague. Ces robes de chambre sont joliment garnies de galon militaire et de corde de soie. Grandeurs pour convenir aux âges de 6 à 14 ans. Notre prix spécial

\$5.95

La Maison Fortin

Le Grand Magasin à Rayons

177, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.